LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 41 Saint-Boniface, du 23 janvier au 29 janvier 1987

Pour les parents préoccupés par le préscolaire

Une fois par année depuis 1978 les parents qui ont des enfants d'âge préscolaire ont la possibilité de discuter de leurs préoccupations. Cette année, la Journée provinciale préscolaire se tiendra samedi 24 janvier.

«Cette Journée est très importante», souligne Suzanne Lagassé, co-responsable du dossier préscolaire à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). «C'est le seul moment organisé pour que les parents puissent partager leur expérience de la jeune enfance.»

«Les parents ne devraient pas avoir peur de venir chercher des informations. Des fois, les mères de famille se sentent seules pour discuter de leurs problèmes» estime la certifiée en animation préscolaire de 32 ans.



Suzanne Lagassé. Permettre aux parents de trouver les ressources pour aider au développement de leurs enfants d'âge préscolaire.

Ayant accumulé 6 ans d'expérience dans une prématernelle, Suzanne Lagassé sait de quoi elle parle. En collaboration avec Janine Bertrand, elle offre une aide technique, depuis la fin 84, à la vingtaine de mini-francofun, aux 14 prématernelles et aux 6 garderies francophones.

Les organisatrices de la Journée provinciale préscolaire sont donc particulièrement bien placées pour répondre aux besoins des parents et des personnes impliquées dans le domaine préscolaire.

Parmi les sujets abordés cette année: Quels sont les effets de la télé sur les enfants?; Comment donner aux enfants le goût des livres?; Un atelier sera consacré à de nouveaux jeux et rondes pour des enfants de 3 à 5 ans.

Une conférence sera donnée par Denise Marchand, une professeur en andrologie du Québec. Sujet; La créativité, un mythe ou une réalité? Suivra une session de formation sur le «développement et l'expression de la créativité», accréditée par le Collège communautaire de Saint-Boniface et acceptée par le Bureau de la garde. (*Le samedi et le dimanche*).

Cette session de formation permettra aux participant(e)s de découvrir leur potentiel créateur. Comme le fait valoir Suzanne Lagassé, «si un adulte ne sait pas comment développer sa propre créativité, comment pourrait-il le faire chez l'enfant?»

Présentement, environ 630 jeunes profitent d'une éducation préscolaire. 300 sont avec les mini-francofun; 210 fréquentent une prématernelle; 120 sont inscrits dans des garderies.

Suzanne Lagassé estime que c'est une «très bonne expérience pour les jeunes. L'enfant devient plus social. C'est aussi très important de préparer l'enfant pour l'école française» (*en lui donnant une bonne base de vocabulaire, par exemple*).

En 1986, près de cent personnes avaient participé à la Journée provinciale, organisée conjointement par la FPCP et le Collège communautaire de Saint-Boniface. Les organisateurs n'ayant fixé aucune limite quant à la participation, les inscriptions seront acceptées jusqu'à 9 heures samedi 24, au Collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale.

Bernard BOCQUEL

l'événement

Les États Généraux, un «choc électrique»?

Voir page 5



Vous avez dit Franco-forum?

La rencontre publique entre 200 représentants du secteur culturel francophone avec la ministre Judith Wasylycia-Leis a permis de dresser un bilan prévisible: plus ça change, plus c'est la même chose. **(Voir page 8)**



Rick Hansen

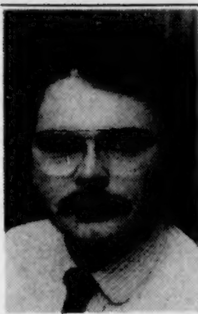
Rick en scène

Des jeunes de Sainte-Anne-des-Chênes n'ont pas hésité à faire leur part.

Voir page 4

Et si le droit n'était pas si compliqué que ça?

Le droit en français, ce n'est pas si sorcier que ça. Me Guy Jourdain, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc, a l'intention de le prouver aux lectrices et lecteurs de La Liberté durant les prochaines semaines.



Bernard BOCQUEL

Grâce à une subvention du Secrétariat d'État, une série de 5 articles rédigés par Me Jourdain va être publiée, à raison d'un texte tous les 15 jours. Le premier de la série **PARLONS DROIT** se trouve en page 10.

«Il s'agit de vulgariser le droit en français et, par la même occasion, de faire connaître la terminologie juridique française correcte. Aussi, cela permettra de sensibiliser les gens à leurs droits linguistiques», précise le directeur de l'Institut Joseph-Dubuc. (*)

L'Institut, qui va fêter ses trois ans d'existence en février, a deux raisons d'exister. «Comme centre de ressources, l'Institut met à la disposition des juristes un nombre important d'outils de travail auxquels ils n'auraient pas accès. C'est aussi un forum pour discuter de questions qui se rapportent à la pratique du droit».

La possibilité de pratiquer le droit en français au Manitoba constitue en effet un défi certain pour la large majorité des avocats et notaires qui ont étudié la Common Law en anglais.

Ainsi, note Guy Jourdain, pour la plupart des juristes formés en anglais, la terminologie française n'est pas encore tout à fait une seconde nature.

«Et même s'ils possèdent parfaitement bien la terminologie, il n'y a pas encore tous les outils nécessaires (*ouvrages de référence, formulaires*) pour pratiquer le droit aussi facilement en français qu'en anglais».

Pratiquer le droit en français, pour un temps, «impose donc un fardeau supplémentaire, c'est clair». Si on tente de l'évaluer en mots, ce poids additionnel se chiffre à quelque 500 mots que l'avocat doit «posséder sur le bout des doigts», estime Me Jourdain.

Mais pour Monsieur et Madame Toulmonde, c'est une toute autre affaire. «Avec une centaine de mots-clés, on peut se débrouiller très bien dans une conversation quotidienne».

Le directeur de l'Institut Joseph-Dubuc pense notamment **permis de conduire** au lieu de *licence;* **voie de fait** à la place de *assault;* ou encore à **l'accusation** plutôt que «*la charge contre*».

Une initiative qui mérite d'être soulignée

Des mots somme toute assez simples, surtout quand on pense à leur extrême utilité. «Monsieur Toulmonde se doit de connaître le mode de fonctionnement de la société dans laquelle il vit. Or une grande partie du mode de fonctionnement est régie par le droit» (*Il suffit de penser au magasinage le dimanche*).

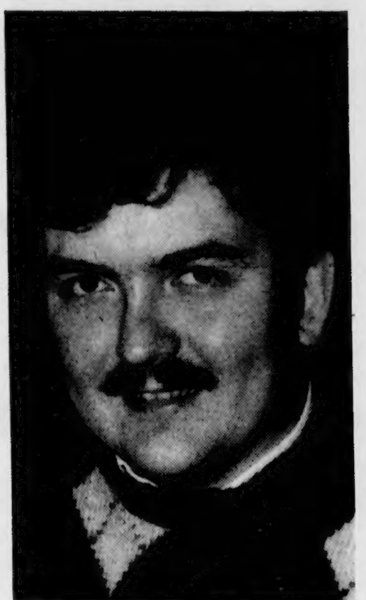
En plus, «pour exprimer des idées, ça prend des mots. Et malheureusement, traditionnellement, au Manitoba, le vocabulaire spécialisé du domaine juridique n'a pas été disponible en français».

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas. Guy Jourdain compte bien, durant les quatre prochaines chroniques, donner la liste des mots les plus utiles.

«Les chroniques seront divisées en deux grandes rubriques. L'une abordera une question de fond; l'autre se présentera sous la forme d'un lexique».

Bernard BOCQUEL

(*) *Le conseil d'administration de l'Institut Joseph-Dubuc est formé de: Marc Monnin (président); Laurent Roy (vice-président); Mary Jane Bennett (secrétaire); Roger Lafrenière (trésorier); Antoine Hacault; Michel Monnin, Lucie Delisle, Bryan Schwartz, Kelly Dixon et Paul Ruest.*



Me Guy Jourdain, directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc: Expliquer dans des termes à la portée de tout le monde les grands principes de fonctionnement du droit et faire connaître les institutions juridiques les plus importantes.

Le pouvoir absolu au fonctionnaire

Dans la pratique du droit au Manitoba, le deux poids, deux mesures semble faire la loi.

Dernier exemple en date, rapporté par Me Guy Jourdain.

En juillet 85, la division administrative du procureur général annonce à la profession juridique que lorsque des documents sont déposés en français au greffe d'un tribunal, ils sont automatiquement traduits. Que le procès se déroule entièrement en français ou non.

La question qui s'imposait: lorsqu'ne des parties est francophone et qu'un document a été déposé en anglais, a-t-elle le droit d'en obtenir une traduction?

Pour informer les juristes francophones, l'Institut Joseph-Dubuc a posé la question en septembre au procureur général.

La réponse vient d'arriver début janvier. Elle se résume ainsi: non seulement la traduction d'un tel document n'est pas automatique, mais c'est un simple fonctionnaire qui a la charge d'étudier le bien-fondé d'une demande de traduction. Avec le pouvoir absolu de dire oui ou non.

Le fameux "French way"!

Pas facile d'être francophone parfois. Surtout lorsqu'on a nettement l'impression de jouir d'une mauvaise presse. D'une mauvaise presse qu'on ne mérite pas. D'une mauvaise presse qui permet à trop de monde de conclure: «*you know, it's the French way*».

Exemple numéro 1: On est assis au Café Jardin du Centre culturel franco-manitobain. À la table voisine, trois personnes parlant anglais discutent des dernières nouvelles de terrorisme en France et des attentats contre certains magasins québécois à Montréal qui affichaient en anglais.

Des bombes, du terrorisme, «*it's the French way*», conclut l'une des trois personnes à l'autre table. Un point, c'est tout. Lorsque les Francophones sont pas contents, ils lancent des grenades.

D'accord, on ne les a pas encore entendues accuser les Francophones du Manitoba de réagir d'une telle façon. On est un peu plus réservé, un peu moins tête-chaude que nos ancêtres québécois et français. Au Manitoba, on a plutôt la réputation d'être des quêteux que des terroristes.

Exemple numéro 2: Le Festival du Voyageur demande à la ville de Winnipeg d'effacer la dette de 300 000$ que le Festival avait contractée avec la capitale manitobaine.

ÉDITORIAL

Les réactions spontanées et orchestrées ne se font pas attendre. «*Tradition of greed lives on unabated*», éditorialise le Winnipeg Sun. N'effaçons pas la dette, écrit Fred Cleverley du Winnipeg Free Press. Tant que le Festival doit de l'argent à la ville de Winnipeg, ils n'oseront pas se présenter à l'Hôtel de Ville, chapeau de fourrure dans la main, quêter d'autres sous.

La réaction du public winnipégois a été d'une virulence rarement vue depuis quelques années. Le maire de Winnipeg a reçu plus d'appels au sujet de cette demande qu'il n'en avait jamais reçu. Beaucoup de ces appels étaient teintés d'un racisme certain.

On n'est pas anti-francophone, ou anti quoi que ce soit, a affirmé Henry Armstrong, le président de la compagnie d'imprimerie qui porte son nom, et l'un des organisateurs des protestations contre l'effacement de la dette du Festival.

L'enjeu, poursuit-il, c'est uniquement une question d'argent. On contracte une dette avec la ville. Qu'on l'acquitte. Ça ne se discute plus.

Pourtant, la ville de Winnipeg subventionne sa part d'activités et d'associations culturelles et sportives. Et on ne se souvient pas que les citoyens de la capitale aient agi comme ils l'ont fait dans le cas de la demande du Festival.

On ne peut s'empêcher de conclure que le péché commis par le Festival du Voyageur, c'est moins d'être des quêteux que d'être des quêteux francophones. Le conseil de ville doit livrer sa réponse le 27 janvier. Reste à voir si les élu(e)s pourront juger de cette requête de la même façon qu'ils jugent les demandes des autres associations.

Après tout, pour plaire à leurs électeurs, ils devront tenir compte du fameux «*French way*» de faire les affaires. Et surtout de ne pas l'encourager!

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



C'est un travail pour toute la vie

«Vivre en harmonie, entre nous, avec la nature, est un prérequis à l'avénement du Royaume. Ayant expérimenté la réconciliation avec Dieu dans le Christ, nous sommes invités à être dès à présent des artisans, des artisanes de la réconciliation.»

Pourtant nos égoïsmes, nos peurs, nos divisions, notre léthargie, nous empêchent de nous lancer activement à travailler, à nous dépenser pour le développement et la paix, en nous et autour de nous.

Vendredi dernier j'assistais à la représentation du film «The Mission» dans le but de me redonner du courage à continuer l'action, de me sensibiliser et de m'informer des efforts de ceux qui oeuvrèrent à l'évangilisation au 18e siècle. C'est un très beau film à voir...

LETTRES

Cependant, je n'ai pu que constater que les hommes font peu de progrès... Alors les puissants écrasaient sans pitié les petits pour leurs avantages de pouvoir, puissance et argent... Les grosses puissances s'affrontaient aussi entre elles...

Et n'est-ce pas ce qui se vit encore aujourd'hui? Les puissances changent de noms... les combats se font avec des armes différentes, mais c'est toujours la loi du plus fort qui l'emporte.

Pourtant dans mon moi profond je trouve toujours la petite flamme d'espérance allumée sur une base de foi et nourrie par l'amour, qui me dit que nous, les petits, si nous nous unissions, si chacun de nous se mettait au service de ses frères avec générosité, foi, espérance et amour, les charismes dont le Seigneur nous a comblés petit à petit nous transformeraient et tous nous en bénéficierions. Toute la société en serait transformée.

Mais voilà le dilemme. Comment engager solidairement toutes ces bonnes volontés? Comment les soutenir dans leurs hésitations! Comment les relever quand ils tombent en route! Développement et Paix, notre organisme national, y travaille depuis vingt ans.

Moi-même j'y oeuvre depuis 1972. Je constate qu'il y a tantôt progrès tantôt recul. Qu'il est difficile le chemin de la liberté, de la réconciliation, du développement et de la paix. Je ne peux que constater et accepter que c'est le travail de toute la vie. C'est chaque jour que j'aide un peu à libérer mes frères et qu'eux en échange m'aident à me libérer.

C'est à chacun de nous de porter le flambeau et non d'être éteignoir par nos critiques, nos refus de coopération, l'enfouissement de nos talents dans l'inaction par peur, égoïsme, paresse, indifférence.

Que pouvons nous faire pour les autres maintenant, aujourd'hui? N'attendons pas demain. C'est aujourd'hui que nous sommes vivants... Ou ne sommes nous que des morts ambulants??

Rita L. Valcourt
Saint-Boniface
le 19 janvier 1987

Le respect de l'Église diocésaine

Monsieur le rédacteur,

Les membres de la Ligue féminine catholique du Manitoba Inc. se réjouissent de voir que La Liberté a repris dans ses pages la chronique de l'abbé Claude Blanchette.

Les sujets variés et actuels de cet homme d'Église stimulent la foi des croyants et permettent des moments d'arrêt et de réflexion si nécessaires dans un monde tantôt mouvementé, tantôt aliénant.

L'Église diocésaine se doit d'avoir une voix dans l'unique journal de la communauté franco-manitobaine dont la majorité des gens est encore catholique.

Nos félicitations aux responsables de La Liberté d'avoir compris cette réalité et de l'avoir respectée.

Les dames de la Lfc vous prient d'agréer leurs sentiments respectueux.

Cécile Bahuaud
secrétaire correspondant
Saint-Boniface
15 janvier 1987

Ce qui frappe, chez Rick...

Si Rick Hansen, l'homme d'action en fauteuil roulant, ne réussit pas à ramasser un million de dollars au Manitoba, ce ne sera pas parce que les élèves de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne n'ont pas fait leur part.

Car le seul secondaire francophone à avoir organisé une campagne de prélèvement de fonds pour Rick Hansen lui a présenté un chèque de 895$ mardi 20 janvier. Et il y aura encore d'autres dons d'ici début février.

Le projet n'était pas une initiative de l'école proprement dite. C'était une idée mûrie par une poignée d'élèves de la dixième année. Une idée qui s'est réalisée grâce à Monique Lévesque, Nicole Beaumont, Joanne Daignault, Julie Lemoine, Monique Nault et Denise Fiola.

«J'ai eu l'idée en avril dernier, explique Monique Levesque. J'en ai parlé à mes amies. Ensuite j'ai écrit à Vancouver pour avoir plus d'informations. En septembre, on a recommencé avec le bureau manitobain».

«J'avais vraiment un bon comité, ajoute l'étudiante de 15 ans. Et les organisations du village, la Légion, les femmes auxiliaires et les commerces ont tous bien coopérer.»



Monique Lévesque et Nicole Beaumont. Après Steve Fonyo en 1985, c'est Rick Hansen qui apprécie la générosité des élèves de l'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne.

La vente de T-shirts a rapporté 360$. Une somme de 414$ a été récoltée à travers divers dons et activités, comme le match de basketball entre les profs de l'école et les Golden Ramblers, une équipe d'athlètes en chaise-roulante.

À Richer

«Les Golden Ramblers ont donné 75 points d'avance à l'équipe de l'école, souligne Nicole Beaumont. Le match a fini 84 à 81. Notre équipe a seulement réussi quatre paniers.»

«Beaucoup de profs ont aimé ça, poursuit Nicole Beaumont. Ils ont eu du fun tout en contribuant à une bonne cause.» Et elle ajoute: «Ce soir-là, lors du match de ballon panier, les handicapés, c'était nous».

En plus de prélever des fonds, Monique Lévesque et Nicole Beaumont se sont rendues en personne rencontrer Rick Hansen. «Lorsqu'il est arrivé à Richer, on lui a présenté une grosse bannière qui disait: 'on est avec toi!'», relate Monique Lévesque.

Quelles impressions ont-elles retenues de leurs rencontres avec Rick Hansen? «Il est formidable s'enthousiasme Monique Lévesque. J'en avais tellement entendu parlé. Ce qui frappe, c'est qu'il prend le temps de parler à tout le monde. Et même lorsqu'il ne parle pas, il a toujours un sourire pour tout le monde.»

«C'ést surtout son courage qui m'a frappée, répond à son tour Nicole Beaumont. C'est un homme très très gentil, un homme qui veut aider le monde. C'est un homme très, très formidable».

Lucien CHAPUT

Mâcher la gomme ne relève pas du camouflage

Chère Joanne,

Le grand nombre de personnes qui mâchent de la gomme à plein temps nous laisse croire que ces personnes ont, ou croient avoir, mauvaise haleine.

Pourriez-vous nous dire quel pourcentage de gens sont affligés de ce fléau que l'homme partage avec le chameau?

En toute liberté

Vu que le fait de mâcher de la gomme, en plus d'être désagréable à voir, est une façon de révéler son infirmité; n'y aurait-il pas d'autres moyens plus discrets de camoufler ces émanations qui rendent les contacts intimes très désagréables, ou tout à fait impossibles?

Les dentistes, j'imagine, doivent en savoir quelque chose.

Je vous remercie.

Veuillez bien accepter mes voeux de succès dans votre entreprise.

Tanné des ruminants

Cher Tanné,

Il serait très difficile d'établir pourcentage des personnes qui font usage de gomme à mâcher. Je ne suis pas au courant qu'il y ait déjà eu un tel sondage.

Je ne crois pas que tous ceux qui mâchent à plein temps, comme vous le dites, le fassent pour camoufler une mauvaise haleine. Pour beaucoup, ce serait plutôt une habitude qui, je suis d'accord avec vous, n'est pas toujours très esthétique.

On peut mâcher d'une façon très discrète sans avoir l'air de ruminer. Et pour ceux qui tentent de régler un problème de mauvaise haleine, ce n'est que du camouflage.

La mauvaise haleine peut avoir plusieurs causes telles que: la cigarette, une mauvaise hygiène buccale, des dents ou gencives qui ne sont pas saines, une mauvaise digestion.

En cernant cette cause et en la traitant adéquatement, on peut donc éliminer et non plus camoufler ce problème sûrement très pénible pour soi et pour les autres.

Je vous remercie pour vos voeux de succès.

Joanne Brien

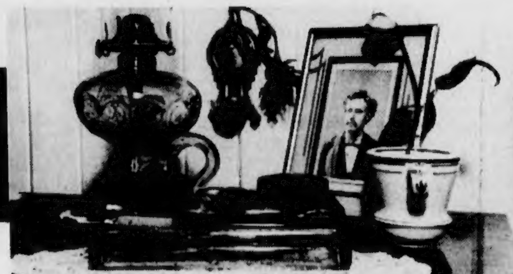
En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels? Écrivez-moi à:
En toute liberté
a/s La Liberté
C.P. 190 R2H 3B4
(Les lettres peuvent être anonymes et de toute façon la confidentialité sera respectée).

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre deux **Marius**

Saint-Boniface. Fin de l'été 1985. Marius, le vieux chum de Charles Eugène Langlois (le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) s'est empressé de vérifier une cache secrète dans la cave de la Tourist en arrivant à Saint-Boniface. Mais le Fransaskois n'a rien trouvé. Et il ne peut plus demander des comptes à Louis Lambert, puisqu'il s'est tué dans un accident. Ah! si le curé de Ferland, l'abbé Morin, détective à ses heures, savait ça...

La lune était pleine, ou presque. Il faisait un temps lourd et incertain. Le vent frappait régulièrement à la porte, mais sans vouloir nécessairement rentrer...

Quelque part, dans le nord de l'Afrique, soupçonne-t-on, se trouvait un petit magasin de couvertes. Assis dans le coin en train de se verser un verre de thé à la menthe on apercevait un nommé Marius Belcourt. Dans un habit de Musulman, avec un beau hâle au visage, il répétait à un client: «Inch Allah».

Entre un petit garçon de sept ans. Il le regarde dans les yeux et lui dit: «Monsieur, tu es au Maroc, tu es au Maroc. Tu te crois en sûreté mais tu as tort». Et il disparaît.

Entre un second personnage. «Je veux connaître le nom de celui qui t'a envoyé ici. Je veux connaître le nom de celui que tu essaies de cacher de nous. Et si tu ne nous donnes pas cette information monsieur, tu peux oublier ton petit magasin, ta petite vie tranquille.»

«Je ne comprends pas, s'exclame Marius Belcourt, je ne sais pas ce que tu veux. Je ne cache rien. Il faut que tu me crois.»

Et le premier enfant revient remplacer l'autre. «Monsieur tu es au Maroc. Je peux t'aider. Faismoi confiance. Tu as besoin de mon aide.»

«Je ne comprends pas» répète Marius Belcourt.

Sur cette répétition exagérée de «Je ne comprends pas» apparaît Charles-Eugène Langlois, vêtu de la même façon que Marius Belcourt: d'une djellaba et portant des sandales.

Le regard de ce dernier à son viel ami avait un sens: «Merci Marius, mais c'est le temps que je m'occupe de mes affaires.»

L'enfant a sorti un fusil et s'est mis à tirer sur Charles-Eugène. Dans le temps de le dire, le magasin était couvert de sang et Marius était sur ses genoux en train de prier.

«Dieu change tout ça. Change ma vie. Change le passé. Je ne l'ai pas fait par exprès. Je voulais seulement aider. Je croyais vraiment qu'un jour les choses iraient mieux. S'il vous plaît, faites en sorte que Charles-Eugène et sa famille soient vivants et ensemble. Nous avons le droit de vivre avec ceux qu'on aime. C'est notre droit.»

Une pleine lune à Saint-Boniface, c'est à la fois une pleine lune en campagne et dans la ville. On entend les sirènes des pompiers, mais on voit aussi le voisin couvrir ses tomates. Les voitures hurlent comme des loups et les jeunes dansent dans les hôtels jusqu'à tard dans la nuit.

Marius avait sa tête à l'extérieur de la fenêtre quand il s'est réveillé. Depuis des années, il n'avait pas rêvé. Devant lui la lune riait et semblait lui dire: «Il n'y a rien pour toi à Saint-Boniface. Laisse la famille Langlois tranquille et rentre chez-toi. C'est ce qu'il faut faire.»

Une main douce l'a touché sur l'épaule. «Marius, tu as fait un mauvais rêve?» C'était Marie-Louise.

«Non, c'est rien. Ces maudites histoires de pleine lune, c'est exagéré. Et de toute façon une nuit de pleine lune, il n'y a rien de plus agréable, n'est-ce pas? C'est pas comme si la lune était là pour nous faire peur...»

«Marius, tu viendras en bas. On prendra une tasse de thé.» Et Marie-Louise a quitté sa chambre.

Le visiteur est allé dans sa valise pour chercher sa robe de chambre. Pas de chance, elle était restée en Saskatchewan. Il a décidé alors de s'habiller. Quand Marie-Louise retournerait se coucher, il se mettrait à écrire. Dans le temps, lorsqu'il était plus jeune, c'est tout ce qu'il savait faire pour achever un cauchemar.

(à suivre...)

La SFM s'est branchée

Reste plus qu'à mettre tout le monde au courant

l'événement

Après une année de tentatives avortées, la SFM vient finalement de prendre mardi 20 janvier la décision d'organiser elle-même les États Généraux. Le rendez-vous prévu pour novembre 1987 pourrait être reporté.

«Si un comité indépendant ne peut pas organiser les États Généraux, c'est la SFM qui va tenter de créer ce forum public. La SFM ne peut pas travailler dans le vide» a lancé son président, Réal Sabourin.

Les États Généraux ont connu plusieurs essais de définition. Celle qui revient le plus fréquemment, c'est «une sorte de Commission royale, un forum».

La SFM a longtemps refusé de prendre en main directement les États Généraux pour que l'événement ne soit pas uniquement rattaché à la Société franco-manitobaine. Parce qu'il s'agissait d'organiser «les États Généraux de la francophonie manitobaine».

Toutefois, le dernier comité indépendant mis sur pied, auquel la SFM avait garanti un budget de 129 000$, n'a jamais été capable de trouver les 7 personnes requises pour former ce comité.

«Le conseil d'administration était désappointé que le processus développé n'a pas fonctionné. Mais il était unanime pour dire que les États Généraux doivent avoir lieu», résume Réal Sabourin.

Cette conviction, le président de la SFM la trouve dans sa perception de la communauté francophone. «Les gens sont fatigués, amorphes, on sent une certaine crainte. C'est inquiétant. Il faut un choc électrique. Il faut donner un sens de direction aux gens. La SFM a des responsabilités à prendre et elle va les prendre».

À quoi alors?

C'est donc la SFM qui va proposer «dans les plus brefs délais» une ébauche de plan d'action au conseil des présidents (*). Si la SFM a choisi de réunir à nouveau les présidents de toutes les organisations franco-manitobaines, «c'est pour respecter le processus entamé voilà un an. On les a tenus dans le coup. Pour les grandes décisions, la SFM est toujours retournée au conseil des présidents», remarque Réal Sabourin.

Cette réunion, qui devra avoir lieu d'ici environ quinze jours, n'est pas une simple politesse. «Le conseil des présidents a dit qu'il n'était pas intéressé à devenir le coeur des États Généraux. Mais je crois que les présidents sont certainement intéressés au succès des États Généraux».

Et comment pourrait-il en être autrement, estime le président de la SFM? «Il y a des choses à discuter, une orientation à établir pour le long terme. Par exemple, la langue française n'est pas exclusive aux Franco-Manitobains. Il y a les francophiles, les groupes ethniques qui utilisent le français. Il faut en discuter dans l'arène publique.»

Le natif de Saint-Jean-Baptiste ajoute que les États Généraux «permettront aux organismes d'aller vérifier leur mandat et aux Franco-Manitobains de dire aux organismes ce qui les préoccupe.»

Alors à quoi servent les assemblées annuelles des organisations? «C'est difficile de discuter de questions de fond à une assemblée générale. On peut mal régler ce genre de questions en une journée», pense celui qui a été employé de la Société entre 1980 et 1984.

Que trouvera-t-on donc au menu de l'assemblée annuelle de la SFM prévue pour le 7 mars? «On va indiquer aux membres où en est rendue la SFM. On va expliquer ce qu'on fait, les grands objectifs. Et vérifier le mandat avec les membres».

Bien entendu, la SFM fera aussi le point sur les États Généraux, puisqu'il revient maintenant «au personnel, et à d'autres s'il le faut, le soin de charrier le bateau».

Bernard BOCQUEL

(*) *Dans le jargon des procès-verbaux d'assemblées, la décision se lit comme suit: «Étant donné les difficultés actuelles avec le groupe de travail des États Généraux, que la SFM convoque une réunion du conseil des présidents et lui fasse part de la volonté de la SFM de prendre entièrement la charge de la gouverne des États Généraux».*

Aussi, «Qu'un comité ad hoc composé des personnes suivantes: Réal Sabourin, Lucille Blanchette, Gilles Ferland et Joanne Lambert prépare une ébauche de plan d'action pour la tenue des États Généraux et la présente au conseil des présidents, si celui-ci accepte la proposition précédente»



La SFM pense qu'il est grand temps que la francophonie manitobaine sorte de sa période de flottement. (***Photo prise lors de la dernière assemblée annuelle, en mars 86***).

Décision sur la nouvelle école le 27?

La réflexion a remplacé les passions

La nouvelle école dont Lorette a besoin devrait abriter le programme français.

C'est en tout cas le sens du rapport que présentera à la commission scolaire le 27 janvier le comité consultatif chargé d'étudier cette question. Un souhait partagé par la majorité des personnes présentes à la réunion publique du 15 janvier.

Ronald Dufault, président de ce comité ad hoc (1), créé en septembre 86, insiste tout particulièrement sur l'ambiance et le ton qui ont prévalu pendant cette période d'analyse. Le climat a changé depuis quelques temps: «Tout cela s'est fait dans l'amitié, pas dans la rancune», affirme-t-il.

LORETTE

Oubliées, les chicanes linguistiques? Peut-être pas complètement, mais nettement étouffées quand même. La réflexion a pris le pas sur les passions. Les gens se sont demandé «ce qui serait meilleur pour leur communauté», rapporte Ronald Dufault, directeur du collège de Lorette. «Avec un peu de recherche, on peut aboutir à la meilleure solution.»

LA SEINE

Pour Ronald Dufault, les arguments ne manquent pas en faveur du choix final retenu par le comité ad hoc et 29 personnes contre 13 (*sur plus d'une soixantaine de présents*) à la réunion publique.

D'abord, cette solution respecte «la philosophie de la commission scolaire de la Rivière-Seine qui préfère séparer le programme français des autres sections (*anglaise et immersion*)» pour que toute la vie scolaire et pas seulement les cours se déroulent en français.

Ensuite, la construction d'une école pour le programme français a l'avantage de limiter les dépenses puisque cela suffirait à diminuer les effectifs surchargés à l'école Dawson Trail/ Lagimodière sans réclamer pour autant un nouveau bâtiment gigantesque. (2)

Enfin, les programmes d'immersion et anglais s'adressent à la même population, de langue maternelle anglaise, ce qui permet des regroupements administratifs ou, par exemple, le partage d'une bibliothèque. Du coup, le programme anglais qui perd régulièrement ses effectifs au profit de l'immersion serait viable.

«Finalement, cette rationalisation des programmes scolaires offerts aux jeunes de Lorette aboutirait à la répartition suivante: une école française de la maternelle à la 9e année (*qui partage actuellement sous le nom d'école Lagimodière les mêmes locaux que l'école d'immersion et anglais Dawson Trail*); une école proposant les programmes anglais et immersion de la maternelle à la 6e année (*Dawson Trail*).

L'automne

Et le collège de Lorette recevrait les élèves du programme anglais de la 7e à la 12e et les élèves d'immersion de la 7e à la 12e (*actuellement, il n'y a que deux années d'immersion, la 7e et la 8e, la 9e année sera ouverte à la rentrée prochaine et ainsi de suite jusqu'à la 12e année qui sera ouverte à l'automne 90*).

La décision appartient maintenant aux commissaires d'écoles qui vont dans les prochains jours soit adopter les propositions du comité consultatif, soit les rejeter.

Stéphane JARRE

(1) *Le comité présidé par le directeur du collège de Lorette, Ronald Dufault, est composé de représentants des parents, de la commission scolaire et des directeurs d'écoles. Pour les parents: Raynald Gagnon et Colette Rozière (Lagimodière); Jim Graham et Ken Jones (Dawson Trail); Janis Lawrens et Terry Weir (Lorette Collegiate). Pour la commission scolaire: Guy Lacroix et Marinus Van Osch, la présidente Shirley Loewen et le directeur général Wendell Sparkes. Les trois directeurs d'école sont Henri Bisson (Lagimodière), Roy Seidler (Dawson Trail) et Ronald Dufault (Lorette Collegiate)*

(2) *201 élèves suivent le programme français (210 l'année prochaine selon les prévisions). L'école Dawson Trail compte 181 élèves en immersion et 168 en anglais. Le collège de Lorette a 30 élèves d'immersion et 257 jeunes en anglais.*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphistes: Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

La Caisse pourrait ouvrir une succursale à Somerset

La Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes et la Credit Union de Pilot Mound ont été toutes deux contactées par des résidants de Somerset pour que soit l'une, soit l'autre, ouvre une succursale à Somerset dans le courant de l'année.

C'est celle qui proposera les meilleurs services qui en principe, devrait être retenue.

Pierre Marcon, directeur de la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes, ne cache pas que la possibilité d'être présent à Somerset intéresse vivement la Caisse de Lourdes. Il estime à environ une cinquantaine le nombre de ses clients demeurant à Somerset.

Paradoxale

Cette perspective a d'ailleurs été abordée dans la période des questions par les participants à la 47e réunion annuelle de la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Ils sont venus en plus grand nombre qu'auparavant (*120 personnes présentes alors qu'en moyenne il y en avait une centaine*). La Caisse compte près de 2000 sociétaires.

Le bilan de l'exercice financier s'arrêtant au 30 septembre 86 est d'ailleurs tout à fait encourageant pour la Caisse de Lourdes qui a enregistré une hausse de 16 pour cent de son actif par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation de l'actif, qui est passé de 14 407 000$ à 16 716 000$, apparaît quelque peu paradoxale dans une période où l'agriculture (agriculture (*principal moteur de l'économie locale*) traverse une crise.

NOTRE-DAME

Ce bon résultat «est difficile à expliquer», selon Pierre Marcon, qui pense qu'il est en partie dû à l'augmentation des dépôts.

Cependant, le bénéfice net dégagé en 1986 est en très légère diminution par rapport au précédent (141 382$ contre 149 362$). Mais le montant des réserves (*907 152$*) continue à se situer au-dessus des 5 pour cent de l'actif, ce qui est presque exceptionnel dans le mouvement des Caisses au Manitoba.

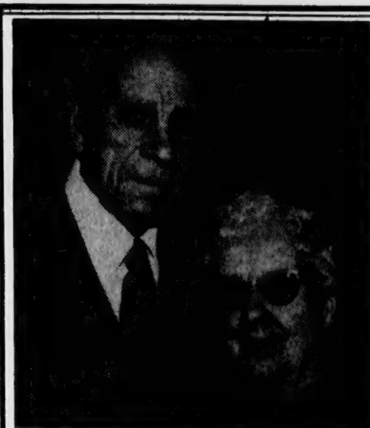
«Si cela se poursuit comme ça, on devrait taper le million de réserve cette année», affirme Pierre Marcon.

Les dépôts et les prêts sont également en hausse. Les dépôts ont augmenté de près de 2 millions de dollars et se sont montés à 15 339 938$ à la fin septembre. Les prêts se situaient, eux, à 13 976 017$ à la même époque, après un accroissement de près de 1,8 million de dollars.

«Nous offrons à notre clientèle des taux d'intérêt et des conditions de prêt favorables», explique Pierre Marcon. D'autre part, de nouveaux services ont été mis sur pied: un dépôt de nuit (*qui fonctionne déjà*) a été ouvert, et la Caisse devrait être autorisée à s'occuper elle-même des REER dès le 1er février. Un guichet automatique pourrait aussi être installé à la fin de l'année.

Peu de changements au Conseil d'administration de la Caisse après cette réunion annuelle, sinon le départ de Louis Touchette remplacé par Guy Roch. Richard Grenier a été réélu et retrouve donc Marcel Robitaille, Léo Bérard, André Collet, Donald Rondeau (*vice-président*) et Jean Comte (*président*) au conseil d'administration.

Stéphane JARRE


Ernestine et Joseph Parent

Chère Memère et Pepère
Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour votre
65e anniversaire de mariage
P.S. Bonne fête Memère!
de vos enfants petits-enfants, et arrière-petits-enfants

Sans le gouvernement, ça va être impossible

L'avenir de l'Atelier de la Rivière-Rouge menacé

Le temps presse. L'Atelier de la Rivière-Rouge, qui emploie une trentaine d'handicapés mentaux, pourrait être contraint de fermer ses portes si aucune subvention ne vient permettre la mise en chantier d'un nouvel édifice dès le printemps.

La rencontre avec Muriel Smith, ministre des services communautaires, le 13 janvier, n'a pas vraiment apporté de réelles garanties.

«Muriel Smith nous a annoncé qu'un plan d'ensemble pour toute la province allait sortir fin février», sans donner d'assurance particulières à l'Atelier de la Rivière-Rouge. Alice Hébert, présidente de l'Atelier, ajoute que la ministre leur «a aussi conseillé de présenter rapidement des demandes de subventions et indiqué qu'elle avait fait des arrangements avec les Loteries».

De son côté, le comité exécutif de l'Atelier de la Rivière-Rouge (1) va se pencher dans les prochains jours sur la recherche de fonds. Mais sans aide gouvernementale, il n'est guère possible d'entreprendre une quelconque collecte d'argent auprès des particuliers...



Muriel Smith, ministre des services communautaires.

L'Atelier de la Rivière-Rouge loue actuellement des locaux dispersés dans Saint-Malo. À la fin du mois de mars, le bail arrive à son terme et ne pourra pas être prolongé si la construction d'un nouveau bâtiment (*dont le coût se monterait à 350 000$*) demeure incertaine ou ne commence pas à cette date.

«Le Chalet malouin et les Chevaliers de Colomb ont déjà consenti à des sacrifices en nous louant certains de leurs locaux», estime Alice Hébert, «pas pour l'argent — les loyers nous coûtent plus de 900$ — mais parce qu'ils ont besoin de leur édifice».

«Ils ont déjà permis à l'Atelier de la Rivière-Rouge de s'installer chez eux pour 6 mois, ce qui est déjà beaucoup, et ce ne sera pas possible de rester plus longtemps», continue Alice Hébert. «À moins que le gouvernement provincial ne s'implique financièrement pour que l'on puisse construire notre propre bâtisse à la place de l'ancienne dont on achève ces jours la démolition.»

Bref, sans subvention publique, l'avenir de l'Atelier est menacé et la marge de manoeuvre de ses responsables est très réduite. «Cela nous crée pas mal de souci», confie Alice Hébert, sans toutefois perdre complètement espoir. «Nos employés aussi sont bouleversée par la démolition de notre ancien bâtiment et par les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de leur occupation. Si l'on ne peut pas continuer, nous serions obligés de les renvoyer vers les services communautaires,» pense Alice Hébert.

Pourtant le besoin existe. L'Atelier de la Rivière-Rouge permet aujourd'hui à 32 handicapés mentaux francophones de vivre et de travailler comme tout le monde. «Nous pourrions porter leur nombre à 50, affirme Alice Hébert, et il y aurait encore des gens sur une liste d'attente». L'autre Atelier, qui accueille aussi des francophones est celui de la Montagne, à Notre-Dame-de-Lourdes (2).

SAINT-MALO

Les plans du nouvel édifice, qui remplacera celui qui a été condamné pour des raisons de sécurité, tiennent compte de ces projections. Ce serait une bâtisse à un seul plancher de 7 400 pieds carrés.

Elle abriterait une salle pour la couture, une autre pour l'emballage et une troisième pour le travail sur bois. Une pièce «multi-usage» pourrait aussi servir à l'accueil de personnes plus sérieusement handicapées.

Stéphane JARRE

(1) *Le conseil d'administration de l'Atelier est composé de: Alice Hébert (présidente), Lise Rioux (vice-présidente), Jeanne Vinet (secrétaire), Hélène Arpin, Irène Catellier, Lorette de Moissac, Lorette Roy, Céline Brémaud (conseillères).*

(2) *L'Atelier de la Montagne installé à Notre-Dame-de-Lourdes accueille 19 handicapés en majorité anglophone. À la fin janvier, 5 autres déficients mentaux seront employés.*

Franco-forum pourrait être l'amorce d'un dialogue

Des bons voeux, des idées et peu d'argent

La réunion publique avec le ministère de la culture a confirmé ce qu'on soupçonnait déjà: l'argent au ministère est rare et la bilinguisation de son personnel continuera à petits pas.

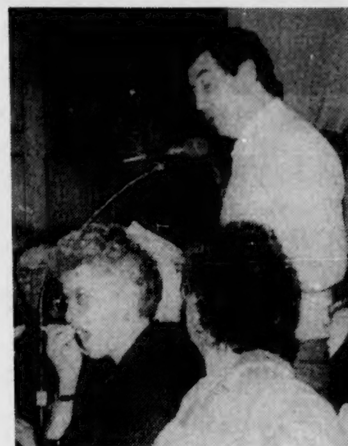
La ministre Judy Wasylycia-Leis n'a fait aucune promesse la fin de semaine dernière devant les quelque 200 francophones réunis à Franco-forum.

Les propositions qui sont ressorties des trois ateliers (*culture, loisirs et patrimoine*) visaient surtout la création d'une branche francophone au ministère de la culture selon la modèle du Bureau d'éducation française.

Bien que Judy Wasylycia-Leis n'ait pas carrément rejeté la possibilité d'implanter un jour ou l'autre un tel bureau, elle a souligné qu'il «existe actuellement un climat difficile en matière de financement au ministère». Ce climat rendrait également impossible l'augmentation des fonds disponibles pour les organismes dans la prochaine année.

Un contexte

La ministre a cependant reconnu que la culture française doit recevoir une «reconnaissance majeure» puisque «la culture francophone est une des deux cultures intégrées à notre histoire et notre identité canadienne. Ce que nous vivons au Manitoba est un multiculturalisme dans un contexte bilingue.»



Omer Chartier de Saint-Lazare. Les préoccupations des régions rurales...

«Je voudrais trouver avec vous les moyens pour assurer que la culture francophone soit une force majeure au Manitoba», a ajouté la ministre, en pensant à l'avenir. Des moyens qui restent visiblement à définir.

Sur le plan des services en français au ministère de la culture, des loisirs et du patrimoine, Judy Wasylycia-Leis a confirmé la politique actuelle de son gouvernement. Cette politique vise à combler certains postes vacants par des personnes bilingues et à travailler progressivement à la mise en place de services en français dans les régions désignées francophones.

Daniel TOUGAS

Pour assurer un suivi

Même si rien de très concret n'est ressorti de la rencontre avec le Ministre de la culture, les kiosques d'information à Franco-forum auront permis aux participants de s'informer sur les programmes qui existent déjà au ministère.

Pour Marie Labossière, du comité culturel de Saint-Léon, le colloque a été une occasion pour se renseigner sur les demandes d'octrois et mieux comprendre les divisions du ministère de la culture. La réunion lui a également permis de prendre des contacts dans la communauté francophone.

Lucille Bazin, de la Société historique de Saint-Claude, conçoit Franco-forum comme une première étape dans le dialogue des francophones avec leur gouvernement.

«C'est maintenant à nous d'agir. Il faut que les représentants dans les régions correspondent en français avec le ministère. C'est à force de faire des demandes que nous aurons des services. Sans ça, le colloque n'aura pas de suivi.»

télé-horaire — du lundi 26 janvier au dimanche 1er février



CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h30 Passe-partout
Midi Première édition
12h30 D'une série à l'autre:
17h00 Le vagabond
18h00 Ce Soir Manitoba
21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 26 janv.

14h30 Cinéma
Alamo. Drame historique réalisé et interprété par John Wayne. Avec Richard Chamberlain et Richard Boone (1ère de 2). Texas 1836 — pendant treize jours, 185 hommes luttent désespérément à l'intérieur d'un fort contre une armée mexicaine de 7 000 soldats (amér. 60) (2e partie diffusée demain, même heure.)

18h30 À guichets fermé
Fête fransaskoise 11. En provence de Régina.

19h00 Le Clan Campbell
19h30 Poivre et sel
Deux concours simultanés viennent perturber la vie de tout le monde.

20h00 Des dames de coeur

22h15 Le Parc des Braves

22h45 Décibels
Inv. Marie Philippe.

23h15 Cinéma
Le train sifflera trois fois. Western réalisé par Fred Zinneman. Avec Gary Cooper, Grace Kelly et Lloyd Bridges. Des hors-la loi veulent tuer le shériff qui les avait fait condamner quelques années auparavant (amér. 52).

mar. 27 janv.

14h30 Cinéma
Alamo. Drame historique réalisé et interprété par John Wayne. Avec Richard Chamberlain et Richard Boone (dern. de 2).

18h30 Génies en herbe
Louis-Riel affronte St-Jean-Baptiste.

19h00 La clé des champs
Jean-Louis a invité pour le week-end un ami de Toronto qui ne parle pas un mot de français.

19h30 L'agent fait le bonheur
La chatte. Julien passe à l'appartement de Benoit et dérange, sans le savoir, une cambrioleuse en pleine action.

20h00 D'amour et d'argent
Comédie dramatique réalisée par Rob Iscove d'après le roman de Douglas Bowie (dern. de 3).

22h15 Dallas
Maman chérie.

23h15 Rencontres
Inv. Jean-Pierre Maurel, écrivain.

23h45 Cinéma
Rêver en couleur. Comédie de moeurs réalisée par Don Shebib. Avec Don Scardino, Ralph Endersby et Peter Gross. Quatre adolescents cherchent à se valoriser. Après plusieurs échecs, ils rêvent d'établir une commune sur un terrain que l'un d'eux a reçu en héritage (can. 71)

merc. 28 janv.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

18h30 Hebdo
Avec Sylvie Robillard, Marc Laforge et Pierre Chevrier.

19h00 Star d'un soir
Émission de variétés animée par Pierre Lalonde.

20h00 Insolences d'une caméra

20h30 Le sens des affaires
Magazine économique.

22h15 Bestsellers
Le Nord et le Sud. Saga. (9e de 12).

23h15 Cinéma
Lucien Brouillard. Drame social réalisé par Bruno Carrière. Avec Pierre Curzi, Roger Blay et Marie Tifo. Élevé dans un orphelinat, Lucien Brouillard se préoccupe de justice sociale et s'engage dans diverses activités où s'affirment ses convictions contestataires. Cela l'entraîne à l'occasion dans de mauvaises situations dont le tire régulièrement son ami, un avocat influent. Lucien constatera un peu plus tard qu'il est manipulé au profit de certains intérêts (can. 83).

jeu. 29 janv.

14h30 Cinéma
Gros câlin. Comédie d'après le roman de Romain Gary. Avec Jean Carmet, Nino Manfredi et Enrico Maria Salerno. Malchanceux en amour, un homme oublie son ennui en se parlant seul, en fréquentant quelquefois un lupanar et en s'éprenant d'un boa trouvé sur le bord de la Seine.

18h30 Les grands films
L'Usure du temps. Drame réalisé par Alan Parker. Avec Diane Keaton et Albert Finney. Après quinze ans de mariage, un couple n'arrive plus à vivre ensemble. La jeune femme renvoie son mari à sa maîtresse et s'occupe seule de ses quatre filles (amér. 81).

22h15 Manon
L'arnaque. Un ancien chauffeur de taxi, converti en homme d'affaires, propose à Gerry et à Manon de devenir vendeurs de produits de beauté pour hommes.

23h15 Cinéma.
Le Père Chopin. Comédie sentimentale réalisée par Fédor Ozep. Avec Pierre Dagenais, Janine Sutto, Albert Duquesne et Ginette Letondal. Deux frères se retrouvent après cinquante ans de séparation. Deux mondes se trouvent alors en confrontation: celui de la pauvreté et celui de la richesse (can. 44).

vend. 30 janv.

14h30 Cinéma
Les fugitifs. Comédie policière réalisée par Freddy Charles. Avec Bernard Menez, Erika Maaz et Eddie Constantine. Un fonctionnaire français, de passage en Belgique, est impliqué dans une affaire de meurtre (fr. 82).

18h30 Autoroute électronique
Avec Pierre Guérin. Réalisation: Richard Simoens.

19h00 A plein temps
"Success Story".

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp
Magazine d'information.

22h25 Séries plus
Jane Eyre. (4e de 5). Au retour de Jane, M. Rochester lui déclare ouvertement son amour et lui demande de l'épouser. La proclamation d'un empêchement au mariage vient en interrompre brutalement la cérémonie.

23h25 Cinéma
Le souffle de la tempête. Western réalisé par Alan J. Pakula. Avec James Caan, Jane Fonda et Jason Robards. À son retour de la guerre en 1945, un homme achète un terrain pour y construire un ranch et y élever du bétail. Il sera entraîné dans un violent conflit qui oppose deux de ses voisins (amér. 78).

sam. 31 janv.

18h00 Samedi de rire!
Anim. Yvon Deschamps. Avec Pauline Martin, Normand Chouinard, Michèle Deslauriers et Normand Brathwaite. Réal. Roger Fournier.

19h00 La soireé du hockey
En direct de Montréal, les Kings de Los Angeles affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
La gueule de l'autre. Comédie réalisée par Pierre Tcherina. Avec Jean Poiret et Michel Serrault. Un politicien, chef de parti, a un cousin, comédien minable, qui lui ressemble comme un jumeau. Affolé par l'annonce de l'évasion d'un détenu qui semble avoir des comptes à régler avec lui, il se terre et se fait remplacer par son cousin dans divers engagements publics. (fr. 79).

dim. 1er fév.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église St-René-Goupil à Gatineau par Marcel Deschamps, prêtre.

12h30 La matinées du dimanche

13h00 Cinéma
Ève (All about Eve) Drame psychologique réalisé par Joseph L. Mankiewicz. Avec Bette Davis, Anne Baxter et George Sanders.

16h00 Second regard
Avec Jacques Houde. **God Is an American.** Reportage sur Heritage USA.

18h30 Les beaux dimanches
Le Cirque du Soleil: la magie continue.. Spectacle enregistré à l'été 1986 avec la troupe du Cirque du Soleil.

20h00 Les beaux dimanches
Les grands esprits. (1ère de 2). Avec l'hôte, Christine de Pisan, Frédéric Chopin, Honoré Daumier et Jean-Jacques Rousseau.

21h00 Les beaux dimanches
Les ballerines (1ère de 2). La vie et la carrière de dix des plus célèbres danseuses du XIXe siècle et du début du XXe siècle et nées par Carla Fracci.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Une chanson, c'est pour toucher l'âme



Daniel
TOUGAS

C'était inévitable. À peine étions-nous rentrés dans l'Exchange District que le cowboy urbain Stephen «Cassonade» Faulkner, ancien compère de Plume Latraverse et héritier musical de Willy Lamothe, a piqué soudainement à gauche et a dit, l'oeil brillant, «rentrons ici une seconde».

«Ici» (pas très étonnant), c'était Birt Saddlery, un magasin de cowboyeries de la rue Main.

Le Québécois de 32 ans au Western peu ordinaire était de passage à Winnipeg la semaine dernière pour quatre spectacles au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Saupoudré d'humour et de références locales (*du boulevard Provencher aux CF-18*), le spectacle du cowboy errant vacillait allègrement entre la simplicité touchante et la folie pure.

Lors du spectacle du vendredi 16, Cassonade a invité trois enfants assis près de l'estrade à venir le rejoindre au piano. S'emparant d'un micro, le chanteur s'est lancé dans une version hilarante de «Johnny B. Goode», accompagné des trois tout jeunes qui piochaient en tempo sur six octaves.

Entre le rayon des ceintures et celui des éperons chez Birt, on s'est parlé des dernières années avec Plume Latraverse. L'auteur de «Bobépine» l'avait baptisé «Cassonade» peu après leur rencontre en 74.

«Le split avec Plume s'est fait en bons termes. À l'époque (*en 1976*), sa musique devenait de plus en plus rock. C'était pas ma griffe. J'étais peut-être jeune et idéaliste. Mais le virage vers le rock après l'album «**Pomme de route**» avait un côté sloppy que j e n'aimais pas.»



Stephen «Cassonade» Faulkner: «Je ne suis plus à l'âge d'avoir des idoles. Mes idoles, c'était les Stephen Stills et les David Crosby. Aujourd'hui, ces gars-là sont gros comme des quarter-pounders. John Lennon avait une fois: Je ne veux pas finir comme Elvis. Eh bien moi, je ne veux pas finir comme Stephen Stills!»

Flirté

Ayant grandi au son des Byrds, Beatles et Crosby Stills and Nash, Stephen Faulkner, alors un guitariste-pianiste de 21 ans, voulait raffiner le back-up musical de Plume. De son côté, Plume primait avant tout le côté bouffon du spectacle. «C'était un cas où je voulais la musique et Plume voulait le comique».

«L'ironie du sort, c'est qu'aujourd'hui l'aspect clown est très important dans mes spectacles».

L'année qui a suivi la rupture avec Plume a été très productive pour cet auteur-compositeur né sous le signe du cheval. Lors d'une année sabbatique dans la région de Sherbrooke, il a écrit 25 chansons. «Ça a dû être une époque fantastique, je ne m'en souviens plus!»

Ce coup de créativité alimentera ses deux disques solo: **Cassonade** en 1978, incluant son plus grand succès: «Si j'avais un char», et l'éphémère **À cheval donné on r'garde pas la bride**, qui rassemblait un échantillon impressionnant de vedettes québécoises (*Richard Séguin, Michel Rivard, Louise Forestier, Pierre Bertrand*), mais qui, pour des raisons personnelles et promotionnelles, n'a pas marché fort.

Depuis, Stephen Faulkner a sillonné en tournée les routes du Québec et de la France. Son parcours musical des douze dernières années le laisse plutôt songeur. «Je n'ai plus vraiment envie d'être star. J'ai seulement envie de vivre de mon métier».

Dans un monde où vivre de son métier implique souvent de suivre les modes musicales, Cassonade tient ardemment à ses vieilles amours. «Il y a peut-être quelque chose de suicidaire dans mon affaire, mais je veux continuer à faire du Country & Western, à cheval entre le country et le rock».

«J'ai déjà flirté avec les synthétiseurs, mais c'est un instrument qui t'impose un genre. Je préfère encore la *pedal steel guitar* ou le violon qui braille. Une chanson, c'est pour toucher l'âme, pas uniquement pour se faire aller les pieds. Dans le fond, je suis un lyrique. Je veux évoluer, mais l'évolution peut se faire de beaucoup de manières.»

◆

La Tougâterie: *La semaine dernière nous avons parlé de la nouvelle pièce de Marcien Ferland «Au temps de la Prairie» qui fera revivre les événements de 1869-70 au Manitoba. L'expression «au temps de la Prairie» a un sens très spécifique dans le parler métis. Lequel?*

L'expression est utilisée comme synonyme du mot «autrefois».

◆

The Mission. Les cinq premières minutes font haleter d'émotion. Les quinze dernières minutes coupent le souffle. Entre les deux, si les images n'étaient pas si belles, on bâillerait à s'en décrocher la mâchoire.

Ce nouveau film de Roland Joffe aurait pu être un excellent film d'épopée. Mais tristement, **The Mission** n'a pas le mordant et le réalisme de son dernier film **The Killing Fields**.

Pourtant, tous les éléments y étaient: des comédiens chevronnés, un scénariste qui connaît bien le genre (*Robert Bolt est l'auteur des scénarios de* **Lawrence of Arabia**; *de* **Doctor Zhivago**) et des paysages plein l'écran.

En plus d'être assez lent, le film tombe dans le piège du gros symbolisme. Jeremy Irons (*excellent dans le rôle du Père Gabriel*) est un jésuite qui a fondé une mission dans la jungle de ce qu'on appellerait aujourd'hui le Brésil.

Father Gabriel prend sous son aile Mendoza (*Robert De Niro*), un ex-mercenaire qui, peu auparavant, s'employait à tuer ces mêmes Indiens qu'il est maintenant chargé d'aider.

Juste avant, Mendoza avait tué son frère dans un accès de jalousie. Comme pénitence, il s'impose lui-même un chemin de croix en traînant ses armures le long de la falaise qui mène à la mission. Cette preuve d'humilité lui gagne évidemment la confiance des autochtones.

À plusieurs niveaux, **The Mission** ressemble aux films d'épopée des années 50. Les autochtones, pourtant centraux dans cette histoire, n'y jouent que des rôles accessoires.

On a du mal aussi à oublier Robert De Niro (*l'acteur*) quand il se prend pour Mendoza. Tout comme dans **Cleopatra**, on n'oublie jamais vraiment que Marc Antoine, c'est Richard Burton et que Cléopâtre, c'est Elizabeth Taylor ou encore que Moïse dans **The Ten Commandments** c'est Charleton Heston.

The Mission démarre vite, s'essoufle à force de lenteur, mais finit comme il avait commencé. Malgré son côté cliché et caricatural, la force des images est telle que ça reste un film à voir.

◆

Vous vous êtes déjà demandé ce que c'est qu'un phonogramme? Non? Moi non plus.

Du moins, pas avant que CKSB ne lance son «**Concours du phonogramme**». La radio de Radio-Canada invite les auteurs-compositeurs-interprètes du Manitoba à lui faire parvenir un enregistrement sur cassette d'une, deux ou trois chansons originales en français.

Les chansons ne doivent pas avoir été enregistrées sur disque ou cassette commerciale. Un jury de cinq personnes choisira ensuite la chanson originale de l'année pour une diffusion radiophonique à travers le Canada sur les ondes de la radio d'État.

La chanson sera enregistrée en multi-pistes dans les studios de Rad-Can. (*C'est ce ruban enregistré qui porte le nom de phonogramme*).

La date limite de réception à CKSB: le 13 février 1987. (*L'adresse est la suivante: Phonogramme 1987, CKSB, 607, rue Langevin, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W2*).

Par ailleurs, l'équipe de CKSB sera au Centre Dom Benoît à **Notre-Dame-de-Lourdes** le 3 février pour diffuser en direct les émissions Radio-Réveil (*6h à 9h*) et **Cahier manitobain** (*15h à 18h*).

De même, le 31 janvier de 7h à midi, les locaux de CKSB seront grand ouverts pour recevoir le public lors d'une édition spéciale de **Bonjour samedi**. L'équipe de **Bonjour samedi** vous invite à venir prendre un café et participer en personne au **Marché aux puces** et à la **Discothèque ouverte.**



Thémis, la déesse de la justice.

Le français et la "Common Law" à la normande

PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc



Guy JOURDAIN

Après les célèbres affaires **Forest** et **Bilodeau** et l'historique **Renvoi sur les droits linguistiques au Manitoba**, nous savons que le français et l'anglais jouissent d'un statut juridique égal en ce qui a trait à l'administration de la justice au Manitoba.

Nous savons également que, malgré les beaux principes de ces décisions judiciaires, l'habitude d'employer le français dans nos conversations juridiques ne nous viendra pas du jour au lendemain.

Pourtant, le français et la "common law", soit le système de droit qui nous régit, sont de vieux compagnons de route. La "common law", c'est en effet le système de droit uniforme que Guillaume le Conquérant, premier roi francophone d'Angleterre, instaura dans ce pays au XIe siècle.

Ainsi, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le français, ou plus précisément le normand, demeurerait la langue d'usage des tribunaux anglais.

Toutefois, après de longs siècles de métissage au parler de la populace anglo-saxonne, cette langue considérablement abâtardie qu'était l'anglo-normand, et que seuls les avocats et les juges parlaient encore, vit son usage s'estomper peu à peu jusqu'à son interdiction totale devant les tribunaux en 1731.

Malgré cette interdiction, un auteur britannique pouvait encore écrire ce qui suit au XIXe siècle:

> [TRADUCTION] Il n'est guère possible de parler convenablement de droit en anglais et, lorsque l'on tente l'expérience, il faut, pour éviter d'être trop maladroit, avoir recours à une langue fortement francisée...

Bref, du point de vue historique, la véritable langue du droit anglais, c'est le français!

Comme les termes normands qui ont engendré la terminologie juridique anglaise contemporaine ont été introduits en Angleterre au XIe siècle, il est facile de comprendre que, malgré leur origine française, ceux-ci ne correspondent pas nécessairement à l'usage français d'aujourd'hui.

Ainsi, par exemple, dans la phrase "The charge against Mr. X was theft, but he was acquitted due to a lack of evidence", des mots qui paraissent bien français comme "charge" et "evidence" se rendent en français moderne par "accusation" et "preuve".

Par ailleurs, l'anglo-normand a aussi donné lieu à des expressions hybrides particulièrement barbares qui font toujours partie de la langue juridique anglaise. Citons, à titre d'exemple, l'expression "cestui que trust" qui signifie "bénéficiaire de la fiducie".

Parler de "common law" en français moderne, c'est donc s'exposer à une multitude de pièges et d'embûches. Il s'agit d'un défi que nous nous devons, comme collectivité, de relever avec vigueur, si nous ne voulons pas en arriver à parler une langue aussi pauvre et ammoindrie que l'anglo-normand des juristes anglais du XVIIe siècle.

JURIDIQUE OU LÉGAL?

Aujourd'hui, nous nous attarderons à deux termes qui posent des problèmes en milieu bilingue parce qu'ils ont des sens plus étroits en français qu'en anglais.

Autrement dit, ce sont des termes que les francophones emploient dans des contextes bien précis, alors que les anglophones s'en servent, en quelque sorte, à toutes les sauces. Il s'agit des mots "loi" et "légal".

Le mot "law", dont les racines sont à la fois scandinaves, françaises et latines, se rend en français moderne par le **droit** et la **loi**.

Le **droit** est l'ensemble des règles juridiques en vigueur dans un État. Le droit a pour source la législation, la jurisprudence et la coutume.

La **loi**, c'est une règle écrite générale et permanente édictée par le législateur. La loi désigne donc un texte législatif (par exemple: la **Loi sur la preuve**) ou l'ensemble des textes législatifs en vigueur dans un lieu.

Donc, si l'on dit en anglais "Cases and statutes are two essential elements of the law", il faudra se méfier du mot "law" et dire en français "La jurisprudence et la législation sont deux éléments essentiels du **droit**".

La règle dont il faut se rappeler, c'est que, dans l'immense majorité des cas, le mot **loi** désigne un texte qui a été adopté par les députés à la Chambre. Dans certaines expressions figées, comme celle de Séraphin Poudrier dans les **Belles histoires des pays d'en haut**, soit "La loi, c'est la loi", le mot **loi** désigne, comme indiqué ci-dessus, l'ensemble des lois en vigueur.

Il est aussi bon de savoir que le mot **loi**, dans le sens de texte législatif particulier, se rend en anglais par "Act", "statute" ou même "law".

Le mot anglais "legal", qui trahit facilement son origine française, se rend en français moderne par trois mots différents, selon le contexte. Il s'agit des mots **légal**, **juridique** et **judiciaire**.

Légal se dit des choses qui sont permises, prescrites ou fournies par la loi. En somme, l'adjectif signifie "conforme à la loi".

Juridique se dit des choses propres à la justice et au droit. En somme, juridique signifie "qui appartient au droit".

Judiciaire se dit des choses qui servent à l'application de la loi. En somme, l'adjectif signifie "relatif à l'administration de la justice et aux tribunaux".

Ainsi, lorsque l'on dit "J'ai des problèmes légaux", l'on commet soit un anglicisme, soit un "normandisme". Il faut plutôt dire "J'ai des problèmes juridiques", car ces problèmes ne sont pas légaux, au sens véritable du terme, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de problèmes qui sont conformes à la loi ou qui répondent à une norme énoncée par la loi.

Finalement, dans certains contextes, des tournures naturelles en français permettent de contourner complètement le problème.

Par exemple, si on vous dit en anglais "You should seek legal advice", plutôt que de vous demander si vous devriez dire "Je dois obtenir des conseils légaux" ou "Je dois obtenir des conseils juridiques", vous pouvez simplement dire "Je dois consulter un avocat" et le problème est réglé.

La série **PARLONS DROIT**, rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État, abordera encore 4 autres sujets:

- **Comment le système judiciaire manitobain est-il organisé?** (La Liberté du 6 février 1987)
- **Comment se déroule un procès civil?** (La Liberté du 20 février 1987)
- **Comment se déroule un procès pénal?** (La Liberté du 6 mars 1987)
- **Comment les lois sont-elles adoptées au Manitoba?** (La Liberté du 20 mars 1987)

JANVIER

Saint-Boniface: Exposition de Paul Guyot au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 1er février.

Winnipeg: L'exposition "1959 Press Photography" est en montre au Floating Gallery, 218-100, rue Arthur, jusqu'au 25 janvier.

Winnipeg: «Recent Work» de Arnold Saper, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 28 janvier.

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Mirandolina» du Carlo Goldoni, à 20h, jusqu'au 29 janvier.

Winnipeg: Les toiles d'Hélène Lemay seront en exposition à la galerie Medea, jusqu'au 31 janvier.

Winnipeg: le Théâtre Agassiz présente «City Limits» de Martin Fishman, à 20h, au théâtre Gas Station, jusqu'au 1er février.

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente «Schedules» de Bruce McManus, à 20h, jusqu'au 15 février.

Winnipeg: «Jessie Oonark: A Retrospective», à la Galerie d'art de Winnipeg, jusqu'au 15 février.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Vendredi 23

Winnipeg: la troupe de théâtre «Theatre X» présente une soirée d'improvisation, au 160, rue Princess (le Prairie Theatre Exchange), à 23h.

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Masterworks #6», à la salle du Centenaire, à 20h.

Saint-Boniface: le groupe rock «Tête de pioche», au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Boniface: L'association France-Canada du Manitoba présente une Dégustation de vins, au Centre culturel franco-manitobain (salle Antoine-Gaborieau), à 20h.

Samedi 24

Notre-Dame-de-Lourdes: Partie de hockey entre l'équipe de Festival du Voyageur et les «Oldtimers» de Notre-Dame-de-Lourdes, à 19h, à l'aréna de Lourdes. Une soirée suivra au Centre récréatif. (Billets 6,00$)

Saint-Boniface: le groupe rock «Tête de pioche», au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: le Manitoba Puppet Theatre présente «The Legend of Kiviuq», à la galerie 8 de la Galerie d'art de Winnipeg, les 24 et 25 janvier, à 13h et 15h.

Winnipeg: "M", un film de Fritz Lang (Allemagne, 1931), à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h, en allemand avec sous-titres anglais.

Dimanche 25

Notre-Dame-de-Lourdes: Visite commentée de la nouvelle demeure pour handicapés mentaux, la Résidence de Lourdes Inc, de 13h30 à 16h00, rue Rodgers.

Sainte-Anne-des-Chênes: Lancement du livre pour enfants de Roger et Yvonne Lagacé «Le Sorcier» (Éditions des plaines), à 19h30, au Centre culturel de Sainte-Anne.

Mercredi 28

Saint-Boniface: Glen Mathews et Kelly Fry, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 31 janvier.

Mardi 27

Saint-Boniface: le jazz de David Larocque, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Jeudi 29

La Broquerie: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 20h30 au centre de l'Amitié.

Vendredi 30

Saint-Boniface: Session de formation des Guides catholiques du Canada «Adultes-découverte», au 601, rue Aulneau. (Corinne Leblanc-Fenez: 237-6217)

Gilles Hamel vaut bien une manchette

Quand les Jets ont obtenu les services de l'ailier Gilles Hamel cela n'a pas fait les manchettes. Depuis, l'acquisition du rapide gaucher est devenue un facteur-clé dans la remontée des Jets.

Le 20 juin, quand les Jets ont cédé le contrat de Scott Arniel aux Sabres de Buffalo, presque personne n'a remarqué la transaction. Sauf peut-être un pourcentage important de la population féminine à Winnipeg.

Arniel avait la réputation d'être un «Good Time Charlie» à Winnipeg. C'était un assez bon joueur. Il réussissait, année après année, ses vingt buts sans pouvoir toutefois se tailler une place régulière avec l'équipe. Dans le grand plan de Fergie, Arniel n'avait pas de place.

Lorsqu'il a quitté l'équipe, les journalistes ne s'en sont pas trop préoccupé, car la transaction a eu lieu pendant une journée assez occupée dans le monde du hockey. C'était le repêchage amateur et un échange Arniel-Hamel n'allait pas voler les manchettes.

Échanger un ailier gauche pour un ailier gauche ne changeait pas le mal de place. Plutôt le style du mal.

Les journalistes de Buffalo



André BRIN

VOL 86-87

n'avaient rien de trop encourageant à dire au sujet d'Hamel. Très bon patineur, il n'est pas, cependant, le maître de la concentration. Il refusait de plaquer et son jeu en défense portait à confusion. En plus, il n'avait pas démontré les signes d'un marqueur naturel. Qu'on disait.

D'abord, au camp d'entraînement, Hamel a fait preuve d'un exceptionnel coup de patin. Ensuite, il s'est distingué par son jeu défensif. Avec Dan Maloney aux commandes, Hamel savait où se diriger et quand.

En début de saison, ce que les patineurs ont apprécié, c'était son effort. Travailleur acharné, il est toujours en mouvement. Cet aspect de son jeu est d'autant plus évident dans la grande aréna de Winnipeg.

Et, depuis quelques semaines, Gilles Hamel, c'est un marqueur naturel et dangereux. Quand le temps s'écoule et quand les Jets ont besoin d'un but important, Gilles Hamel est dans les environs.

À Buffalo, Scott Arniel commence à se trouver grâce à Ted Sator. Mais il lui faudra toute une deuxième moitié de saison pour se comparer à Gilles Hamel.

Pour ce qui est de Gilles, tout le monde l'apprécie pour différentes raisons: son échec avant, son échec arrière, ses buts, son coup de patin ou son énergie. Pour moi, ce qui restera, c'est qu'après les matchs, on le retrouve dans la chambre de musculation. Il va sans dire, Gilles Hamel.

■ ■

5 sur 5: *Quelques premières impressions au sujet de Steve Rooney. Un joueur capable, il n'est pas exceptionnel dans aucun aspect de son jeu. Il aime le jeu rude et peut se défendre lorsqu'on enlève les gants.*

Avec l'acquisition de Rooney, on doit se demander où Perry Turnbull figurera dans l'organisation. À l'aile gauche, il ne semble pas y avoir beaucoup de place...

Pas question de finir estropié!

Il connaissait une bonne saison. La preuve? À la mi-janvier, il était encore deuxième au classement individuel de la Red River Valley International.

Bien qu'il n'ait plus joué depuis plus de deux semaines.

«C'est une déchirure des ligaments du genou, explique Paul Rodrigue des Royals de Saint-Jean-Baptiste, blessé depuis début janvier. j'ai un plâtre mobile (*hinge cast*). Je peux marcher.»

«Ils n'auront pas besoin d'opérer, poursuit le meilleur compteur de la RRVI en 85-86. Mais ça va prendre au moins quatre semaines pour guérir. Je ne jouerai plus de la saison sans doute».

Les rênes

Comment se sent-il, maintenant qu'il a été relégué à un rôle de simple spectateur? Surtout que les Royals connaissent une saison du tonnerre?

«J'aurais bien aimé ça, préface le commerçant de Saint-Jean-Baptiste. Mais la blessure, c'est mieux que ce soit arrivé cette année. On a une couple de bonnes recrues».

«On a poigné deux bons défenseurs de Morris cette année. C'est ça qui nous a pas mal aidés. Ils sont là. Ils peuvent ramasser le *slack*.»

Malgré sa jambe en plâtre, Paul Rodrigue n'a pas encore, en tant que spectateur, «manqué une seule partie». «Entre les périodes, je vais voir les gars. Jos Parent aime garder les rênes serrées sur l'équipe, alors je dis pas grand chose. Par contre, durant le match, je cheer!»

Quant à ses plans d'avenir, Paul Rodrigue n'est pas prêt à confirmer qu'il va prendre sa retraite. «Je me suis déjà fait opéré à l'autre genou, et celui-là me fait toujours un peu mal.»

«Si mon autre genou me fait mal après qu'on enlève le plâtre, je vais arrêter de jouer. Tu veux pas passer le restant de ta vie estropié. Et puis, il faut que je m'occupe de mon commerce...»

Lucien CHAPUT

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général
(au 20 janvier 1987)

	G	P	N	T
St-Jean	11	1	1	23
Ste-Agathe	6	2	2	14
Altona	2	7	1	5
Dominion City	1	10	0	2

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général
(au 15 janvier 1987)

	G	P	N	T
Somerset	8	3	1	17
Gladstone	8	4	1	17
Notre-Dame	8	6	1	17
MacGregor	7	5	2	16
Holland	6	3	3	15
Bruxelles	6	6	2	14
St-Claude	5	6	2	12
Oakville	5	7	1	11
Mariapolis	0	11	1	1

Classement individuel
(au 15 janvier 1987)

	B	P	T
Jean Delaquis *(Notre-Dame)*	18	23	41
Michel Vigier *(Notre-Dame)*	13	25	38
Shaun Hulme *(MacGregor)*	13	24	37
Mike Pasowitsky *(Gladstone)*	18	17	35
Lucien Mangin *(Bruxelles)*	14	18	32
Tim Lang *(Oakville)*	18	13	31
Ward Rempell *(Gladstone)*	17	13	30
Dicky Comte *(Notre-Dame)*	11	19	30
Tim Bochman *(MacGregor)*	14	15	29
Larry Jonahson *(MacGregor)*	20	9	29
Gary Clark *(Somerset)*	12	17	29

Le fun passe par le leadership

On est surpris parfois. On s'attend à ce que les joueurs nous disent que c'est plus le fun de jouer quand l'équipe gagne. Et voilà qu'ils osent affirmer que ce n'est pas vrai.

Du moins, c'est ce qu'ont répondu Gabriel Collette et Mario Maynard des Warriors de Saint-Malo.

«L'année dernière, on était là pour le plaisir, affirme Mario Maynard qui, à 21 ans, joue sa cinquième saison avec les Warriors. Cette année, on vise la coupe.»

Mais ça doit sûrement être plus le fun lorsque l'équipe gagne, disons douze matchs d'affilée comme l'a fait l'équipe des Warriors cette année? «Pas vraiment, répond à son tour Gabriel Collette. D'abord que tout le monde jouait, c'était ça l'important».

D'ailleurs, c'est essentiellement la même équipe que l'an dernier, remarque le défenseur de 27 ans. «L'année passée, il nous manquait nos gros joueurs: Art et Jean Coulombe et Denis Trudel surtout, à l'attaque. Le restant du team était pas mal pareil».

HANOVER-TACHÉ

Même équipe. Donc même fun, d'accord. Mais pas nécessairement la même attitude. «La différence cette année, lance Mario Maynard, c'est le leadership qu'on a avec des compteurs comme Art Coulombe et Denis Trudel.»

Du leadership et de l'expérience qui ne permettront sans doute pas aux autres joueurs de prendre les autres équipes à la légère. «N'importe quelle équipe peut poigner n'importe quelle autre équipe, pense Mario Maynard. C'est Grunthal, dans la Division Sud, qui nous donne le plus de problèmes».

«Et puis, Saint-Pierre, c'est pas une partie gagnée d'avance»,

L.C.

SAINT-PIERRE-JOLYS

La cabane à sucre le 12 avril

Même si financièrement la Fête des rois n'a pas été le succès financier escompté par les responsables du musée de Saint-Pierre, il est établi que cette tradition typiquement canadienne-française a de nouvelles racines.

En effet, la 3e Fête des rois a déjà été fixée au 9 janvier 1988. Ronald Valois et son groupe de musiciens ont déjà confirmé leur présence.

Le comité espérait engranger 2 000$. Il a fallu se contenter de quelque 500$, a indiqué Armand Desharnais suite à une réunion du comité de musée lundi 19 janvier. 110 convives ont payé 30$ par personne. (*150 personnes avaient payé 50$ en 86*).

Printemps

«On aurait pu vendre plus de billets, mais il aurait fallu commencer en novembre. On en tiendra compte pour l'année prochaine. J'ajoute cependant que sur le plan culturel, c'était un grand succès».

Le comité du musée donne rendez-vous à ses amis le dimanche 12 avril pour donner un deuxième souffle à une autre tradition: la cabane à sucre. «On va espérer que le printemps sera arrivé» a lancé avec le sourire Armand Desharnais.

B.B.

VITE LU, VITE SU

La Seine — **La commission scolaire entendra dans les prochains jours les rapports de** trois comités consultatifs chargés d'étudier la répartition des programmes (français, anglais, immersion) en fonction des bâtiments existants ou à construire, à Lorette, à La Broquerie et à Sainte-Anne-des-Chênes.

Des collations pour les écoliers

Voici quelques collations faciles et nutritives. Celles-ci se glissent dans la boîte à lunch, ou bien comme petite collation avant d'envoyer les enfants faire leurs devoirs. Elles sont préparées à partir du beurre d'arachides, excellente source de protéines.

Alors si les sucreries et les collations vous inquiètent, ces recettes ne sauront que vous plaire car elles ne contiennent aucune calorie inutile, sont nutritives et les enfants en raffoleront.

Biscuits choco-arachides

1 tasse (250 mL) de beurre d'arachides crémeux ou croquant
1 tasse (250 mL) de beurre
¾ tasse (200 mL) de sucre
¾ tasse (200 mL) de cassonade
2 oeufs
1 tasse (250 mL) de faire tout usage
1 tasse (250 mL) de farine de blé entier
1 c. à thé (5 mL) de bicarbonate de soude
½ tasse (125 mL) de grains de chocolat

PRATIQUE

Dans un grand bol, rendre en crème le beurre d'arachides et le beurre. Graduellement, incorporer en remuant le sucre, la cassonade et les oeufs. Dans un autre bol, combiner la farine tout usage, la farine de blé entier et le bicarbonate de soude.

Ajouter les grains de chocolat, et bien mélanger le tout. Déposer par cuillerée sur une plaque à biscuits. Aplatir à l'aide d'une fourchette. Cuire à 350°F (180°C) pendant 10 minutes. Donne 4 douzaines.

Biscuits de soupçon d'orange

1 tasse (250 mL) de beurre d'arachides crémeux ou croquant
¾ tasse (200 mL) de beurre
1 tasse (250 mL) de cassonade
2 oeufs
2½ tasse (625 mL) de farine tout usage
1 c. à thé (5 mL) de bicarbonate de soude
½ c. à thé (2 mL) de cannelle
½ c. à thé (2 mL) de muscade
le zeste râpé d'une orange

Dans un grand bol, rendre en crème le beurre d'arachides et le beurre. Graduellement, ajouter en remuant la cassonade et les oeufs. Combiner la farine, le bicarbonate de soude, la cannelle, la muscade et le zeste d'orange râpé.

Incorporer au mélange de beurre d'arachides et remuer le tout. Sur une plaque à biscuits déposer par cuillerée. Aplatir à l'aide d'une fourchette presser une première fois, puis une seconde fois à angle droit de la première empreinte de la fourchette. Cuire à 350°F (180°C) 10 minutes. Donne 5 douzaines.

Ça ne sert à rien d'avoir raison

Plus d'un Canadien sur 100 (258 808) blessé dans un accident de la route en 1985, 4 360 personnes tuées, le bilan s'alourdit d'année en année depuis 1982, alors qu'il s'était brusquement amélioré au tout début des 80.

Le Conseil canadien de la sécurité rappelle que le fait de ne pas être en tort dans un accident n'a jamais guéri personne, ni ramené à la vie quiconque. Il convient donc d'avoir une conduite préventive sachant que si tout le monde se proclame «as du volant», il peut arriver à tout le monde de se tromper...

Ainsi, Jack Smith, spécialiste de la circulation au Conseil canadien de la sécurité, recommande à tout conducteur d'envisager les situations suivantes.

PRATIQUE

1. *Des conducteurs en stationnement pourraient quitter soudainement et sans avertissement (clignotant) la chaîne du trottoir pour s'implanter dans la circulation.*

2. *Des conducteurs pourraient traverser à l'intersection lorsque le feu est orange.*

3. *On pourrait faire un stop sans marquer l'arrêt complet.*

4. *Plusieurs ne respectent pas les règles de la priorité.*

5. *Trop (hélas) roulent trop vite pour le temps qu'il fait.* **N.B.** *Il faut garder ses distances sur les routes glissantes.*

6. *Plusieurs commettent des imprudences dans les virages, dans les côtes et en dépassant. Laissez-leur le plus de place possible, que vous suiviez une autre voiture, que vous en approchez une ou qu'on vous dépasse.*

7. *On peut aussi s'arrêter brusquement devant vous. Suivez à une bonne distance. Augmentez la distance si vous roulez dans des conditions de temps, de circulation, de route ou d'éclairage plutôt mauvais. Faites de même si le véhicule ou le conducteur vous inquiète.*

8. *Ils se faufileront dans la circulation, et changeront de voies fréquemment, sans prévenir. Gardez la droite et soyez prêt à ralentir au cas où un autre véhicule vous couperait la route.*

9. *Des conducteurs tournent en quittant la mauvaise file, ou tournent sans mettre de clignotant.*

10. *Ils ne baissent pas leurs phares de route. Baissez les vôtres, ainsi au moins un des deux conducteurs verra la route. Ne fixez pas les phares de l'autre: vous risquez d'être momentanément ébloui.*

Quel conducteur êtes-vous?

La semaine de la sécurité routière a lieu chaque année en décembre mais il n'est jamais trop tard pour prendre conscience des risques que vous pouvez prendre, à l'occasion, lorsque vous conduisez.

Répondez honnêtement à ce test en indiquant ce que vous faites vraiment, pas ce que vous savez que vous devriez faire!

1. Vous êtes sur la voie de droite d'une route très fréquentée lorsque vous apercevez devant vous une voiture stationnée en plein virage. La voiture est occupée et le moteur tourne. Que faites-vous?

a) Vous prenez la voie de gauche.
b) Vous restez les yeux fixés droit devant vous pour éviter toute distraction.
c) Vous vous préparez à agir au cas où la voiture démarrerait subitement.
d) Vous accélérez pour dépasser la voiture avant qu'elle n'ait le temps de déboiter.

2. En arrivant à un croisement vous apercevez un véhicule venant de la direction opposée. Quelle est votre réaction?

a) Vous accélérez pour arriver le premier au croisement.
b) Vous vous arrêtez pour prendre le temps de voir ce que le conducteur a l'intention de faire.
c) Si le conducteur signale qu'il tourne à gauche, vous êtes prêt à vous arrêter.
d) Vous continuez à rouler à la même vitesse, fort de votre droit à la priorité.

3. Vous roulez sur une route de campagne, la nuit, tous phares allumés. Une voiture arrive en face et vous aveugle de ses phares. Que faites-vous?

a) Vous restez en phares pour vous venger.
b) Vous vous mettez en code/et évitez de regarder droit dans les lumières de l'autre voiture.
c) Vous serrez à droite jusqu'à ce que la voiture vous ait croisé
d) Vous allumez vos phares antibrouillard.

5 longueurs?

4. Au cas où une collision face à face apparait inévitable, que devriez-vous faire?

a) Freiner et rester au milieu de la route.
b) Tourner brusquement à gauche de façon à heurter le véhicule de côté.
c) Vous mettre au point mort et laisser l'élan vous entraîner vers la voiture.
d) Virer à droite et rouler hors de la route si le terrain s'y prête.

5. Vous êtes sur une route à deux voies. Une voiture est sur le point de vous dépasser. Que faites-vous?

a) Vous serrez à droite pour donner à la voiture la place de passer, tout en surveillant la route devant vous.
b) Vous réglez votre vitesse sur la sienne pour bien montrer au conducteur qu'il est dangereux de dépasser sur une route à deux voies.
c) Vous accélérez pour que le véhicule puisse rester derrière vous tout en maintenant sa propre vitesse.
d) *Vous ne vous mêlez de rien et prétendez que vous êtes seul sur la route jusqu'à ce que l'autre voiture ait repris sa voie.*

6. Vous roulez à 80 km (50 milles) à l'heure. Quelle distance laissez-vous entre votre voiture et celle qui vous précède pour permettre un arrêt brusque en toute sécurité?

a) 5 longueurs de voiture.
b) La distance parcourue en une seconde par 3 m (10') de longueur de véhicule dans des conditions idéales.
c) La distance moyenne entre trois poteaux de téléphone, tels qu'ils sont espacés sur la route où vous vous trouvez.
d) Difficile à dire car la voiture en question pourrait être pourvue de freins à disque.

7. Vous conduisez sur une route à deux voies. Une voiture vous suit de trop près. Que faites-vous?

a) Vous ralentissez légèrement pour augmenter la distance entre votre voiture et celle qui vous précède, car le fait de ralentir encouragera l'autre à passer.
b) Vous ne prêtez pas attention au fait qu'il colle à vos pare-chocs, vu que vous avancez et n'avez pas l'intention de reculer.
c) Vous freinez vigoureusement pour lui donner une leçon.
d) Vous ne vous en faites pas, car seuls les conducteurs chevronnés osent se livrer à cette manoeuvre.

■ ■ ■

RÉPONSES

1. (c), 2. (c), 3. (b), 4. (d), 5. (a), 6. (b), 7. (a).

Points: *donnez-vous un point pour chaque bonne réponse.*
0 à 1: *Rien ne va plus. Demandez à un ami d'enterrer les clés de votre voiture.*

2 à 5: *Éliminé. Nous espérons que votre communauté est pourvue d'un réseau de transports en commun.*

6: *Vous réussissez de justesse. Vous devriez vous replonger dans le code de la route.*

7: *Vous avez des dispositions naturelles. Mais que cette bonne note sur papier ne vous monte pas à la tête! Restez vigilant.*

Sources: Conseil canadien de sécurité, Canadian Automobile Association, «Association canadienne des automobilistes», Saskatchewan Government Insurance Office.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Voici pourquoi la Caisse remonte la pente

La Caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac, qui connaissait de graves difficultés au début des 80, regagne petit à petit le terrain perdu. Grâce à l'aide apportée par le Fonds de sécurité, mais aussi grâce à ses propres efforts.

Ainsi, l'actif s'est accru de 28 pour cent en un an pour atteindre le montant de 6,9 millions de dollars au 30 septembre 86 (*contre 5,4 millions en 1985*). À la fin de l'année 86, le volume de l'actif avait encore gagné un autre million de dollars.

«Les gens de Sainte-Rose font de plus en plus affaire avec la Caisse, et dans tous les domaines», explique Gilbert Dion, directeur de la Caisse populaire à Sainte-Rose-du-Lac. «Nous avons 1 300 membres actifs et chaque mois nous comptons 7 ou 8 clients de plus», ajoute-t-il.

«Nous avons de bons produits et les campagnes publicitaires ont bien marché», indique le directeur de la Caisse. Autre motif d'optimisme: «Le potentiel de la région est important, et du point de vue économique, c'est très stable», selon Gilbert Dion. Il estime que la situation des agriculteurs est dans l'ensemble moins difficile qu'ailleurs et que le commerce se porte bien: «c'est un village qui grouille»!

Les jeunes

Grâce à ce regain d'activité et de dynamisme de la Caisse, son bilan s'améliore progressivement. Elle a reçu 200 000$ du Fonds de sécurité qui lui vient régulièrement en aide depuis 3 ans. Une aide qui devrait encore s'accroître dans les prochaines années, d'après le directeur.

Car la Caisse est toujours dans le rouge, même si elle a réalisé 62 000$ de bénéfice net en 1986, un chiffre comparable à celui de 1985 (*61 000$*). Son déficit diminue ainsi progressivement et se chiffrait au 30 septembre 86 à 925 000$.

La Caisse de Sainte-Rose a fait de gros efforts pour augmenter les dépôts de sa clientèle et regagner sa confiance. En proposant des taux de rémunération intéressants, elle a pu ainsi accroître de 22 pour cent le total des dépôts qui se montaient à 6,4 millions de dollars au 30 septembre 86.

Côté prêts, l'augmentation est encore plus forte: 47 pour cent. La Caisse a ainsi prêté 5,8 millions en 1986, nettement plus qu'en 1985 où elle avait prêté 4 millions. Là encore, ce sont des taux d'intérêt compétitifs qui ont séduit les clients.

«La Caisse populaire travaille aussi beaucoup avec les jeunes», indique Gilbert Dion. La caisse scolaire a ainsi attiré 150 élèves.

Après cette 44e assemblée de la Caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac, à laquelle 35 membres ont participé le 19 janvier, le conseil d'administration demeure inchangé: Albert Mongrain (*président*), Armand Verhaeghe (*vice-président*), Robert Desroches (*secrétaire*), Alain Bouchard, Wilfrid Bouchard, Gaspard Filion et Paul Martin (*conseillers*).

Stéphane JARRE



Tri préliminaire des entrepreneurs-peintres pour le peinturage des ponts en acier de la région des Prairies

Le Canadien National s'attaquera sous peu à la réalisation d'un programme visant au repeinturage des ponts en acier de la région des Prairies.

Il invite dans ce but les entrepreneurs-peintres de la Saskatchewan, du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario à s'inscrire afin de pouvoir éventuellement présenter une soumission relative au nettoyage et au peinturage des ponts en acier de la région susmentionnée.

Seuls les entrepreneurs dont les noms auront été retenus pourront présenter une soumission.

Les documents requis pour une telle pré-qualification sont disponibles aux bureaux suivants:

M. J.W. Bogan
Ingénieur, planification et vérification,
Ponts et bâtiments
460-123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8
Téléphone: (204) 946-2337

Les documents relatifs à ce tri préliminaire doivent être scellés avec soin dans une enveloppe et les notes «Confidentiel» et «Tri préliminaire, peinturage des ponts» indiquées sur l'enveloppe. Nous accepterons leur réception jusqu'à MIDI (12h), le 13 février 1987, aux bureaux des Ponts et bâtiments, 460-123, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 2P8

Bureaux du vice-président régional
Canadien National
Winnipeg (Manitoba)



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société de la Couronne. Elle travaille avec les institutions financières commerciales et financières, avec les gouvernements et avec des particuliers à l'amélioration de l'habitation à l'intention des Canadiens.

Agent, Systèmes d'information de la gestion (SIG)

26,884 $ - 29,562 $ (échelle de salaire)
WINNIPEG

Le candidat est responsable d'assurer l'utilisation maximale des ressources informatiques de la succursale y compris l'entretien et le fonctionnement des systèmes, la participation à des applications informatiques requises par les méthodes d'exploitation commerciale, l'installation du matériel et la mise sur pied de la formation en informatique à la succursale. Le candidat aidera concrètement le Coordonnateur régional, SIG, à mettre en oeuvre les applications commerciales élaborées aux plans national et régional.

Le candidat possède soit un baccalauréat en sciences informatiques, soit un diplôme d'un établissement postsecondaire reconnu et un à deux ans d'expérience (selon la scolarité) en traitement informatique et en entretien de systèmes informatiques. On reconnaîtra une combinaison équivalente d'expérience et d'instruction si l'expérience est directement reliée et soutenue par une expérience de travail en traitement électronique des données.

Le candidat devra effectuer ses tâches sous une surveillance minimale, se mettre en rapport et communiquer aisément avec le personnel des différentes sections d'exploitation, et trouver des solutions aux problèmes de nature informatique qui pourraient nuire au bon fonctionnement et à l'efficacité des activités de la succursale.

COTE DE SECURITE REQUISE

La connaissance de l'anglais est essentielle.

Les candidats interessés ont jusqu'au 2 février 1987 pour faire parvenir leur curriculum vitae à Laurie Wood, Agent des Ressources humaines, 410, 22 ième rue est, pièce 300, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5T6

Canada

La Division scolaire la Montagne n° 28
est à la recherche d'un(e)

secrétaire-trésorier(ère)

Sous la direction de la Commission scolaire, à titre d'officier-en-chef responsable des affaires qui ont rapport au système scolaire. Les candidats doivent être qualifiés et avoir de l'expérience dans plusieurs domaines, tels la comptabilité, les ordinateurs, l'entretien et l'opération des bâtiments et le transport des élèves.

Les candidat(e)s doivent être parfaitement bilingues (français/anglais).

Entrée en fonction: le 16 mars 1987 ou à une date mutuellement convenable.

Salaire: négociable selon les qualifications et expérience.

Les demandes écrites avec un curriculum vitae complet des qualifications et expérience et références ainsi que le salaire attendu doivent être envoyés avant le 30 janvier 1987 à:

Gilles Ouellet
Secrétaire-trésorier
La Division scolaire la Montagne n° 28
C.P., 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0 Tél.: 248-2228

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.
est à la recherche d'un(e)

réceptionniste

FONCTIONS:
- réception;
- dactylographie, traitement de texte (MICOM);
- classement.

QUALIFICATIONS:
- bonne connaissance du français et de l'anglais, écrit ou parlé;
- accueillant(e);
- belle personnalité;
- vitesse machine à écrire — 40 m/m

SALAIRE:
- selon l'expérience et l'échelle en vigueur

ENTRÉE EN FONCTIONS:
- immédiatement.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae et en indiquant «Personnel et confidentiel» à:



M. Donald Lesage
adjoint services administratif et informatique
La Fédération des caisses populaires du Manitoba inc.
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

ANALYSTE DU MARCHÉ DU LOGEMENT (HOMME OU FEMME)

(Échelle de salaire: de 30 940$ à 34 034$)
Winnipeg

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société de la Couronne. Elle travaille avec les institutions commerciales et financières, avec les gouvernements et avec des particuliers à l'amélioration de l'habitation au profit des Canadiens.

Nous cherchons une personne motivée capable d'effectuer des analyses détaillées des marchés du logement dans la province du Manitoba, à l'appui des programmes de la SCHL. L'analyste fait des projections à court et à long terme sur la demande et l'offre de logements en milieu urbain et rural et étudie la viabilité des projets financés. Le titulaire doit également effectuer des enquêtes mensuelles et semi-annuelles sur le logement, diffuser au public des statistiques sur le logement et superviser des projets de recherche entrepris à la succursale de Winnipeg. L'analyste participe activement au processus de planification et siège à divers comités fédéraux et provinciaux sur le logement social, à titre de représentant de la Société.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire en économie, en planification, en affaires ou dans une discipline connexe et posséder une expérience de travail dans le domaine du logement. Ils doivent également posséder d'excellentes compétences en matière d'analyse, du supervision, d'administration et de communication. L'expérience de travail sur système de données informatiques constitue un atout.

Nous offrons des avantages sociaux très concurrentiels et intéressants. Si vous croyez que ce poste correspond à vos aspirations professionnelles et constitue pour vous un défi à relever, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet à:

Madame K. Milnes
Directrice — Ressources humaines et administration
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Date limite: **le 2 février 1987**

Canada

La page de Bicolo

Concours 15e anniversaire

Oyé les amis! Venez participer!



Attention les amis!!

Le GRAND CONCOURS 15e anniversaire du Club de Bicolo est déjà en marche...

Slogan pour une chemise T-shirt

Trouve un slogan se rapportant à Bicolo; quelque chose qui dirait bien ce que tu penses de Bicolo et dessine-le.

Moi, je choisirai le meilleur slogan et je le ferai imprimer sur des T-shirt que je donnerai en prix.

Le **grand gagnant** dont le slogan sera choisi recevra en prix.

une radio portative am-fm avec cassette stéréo!!

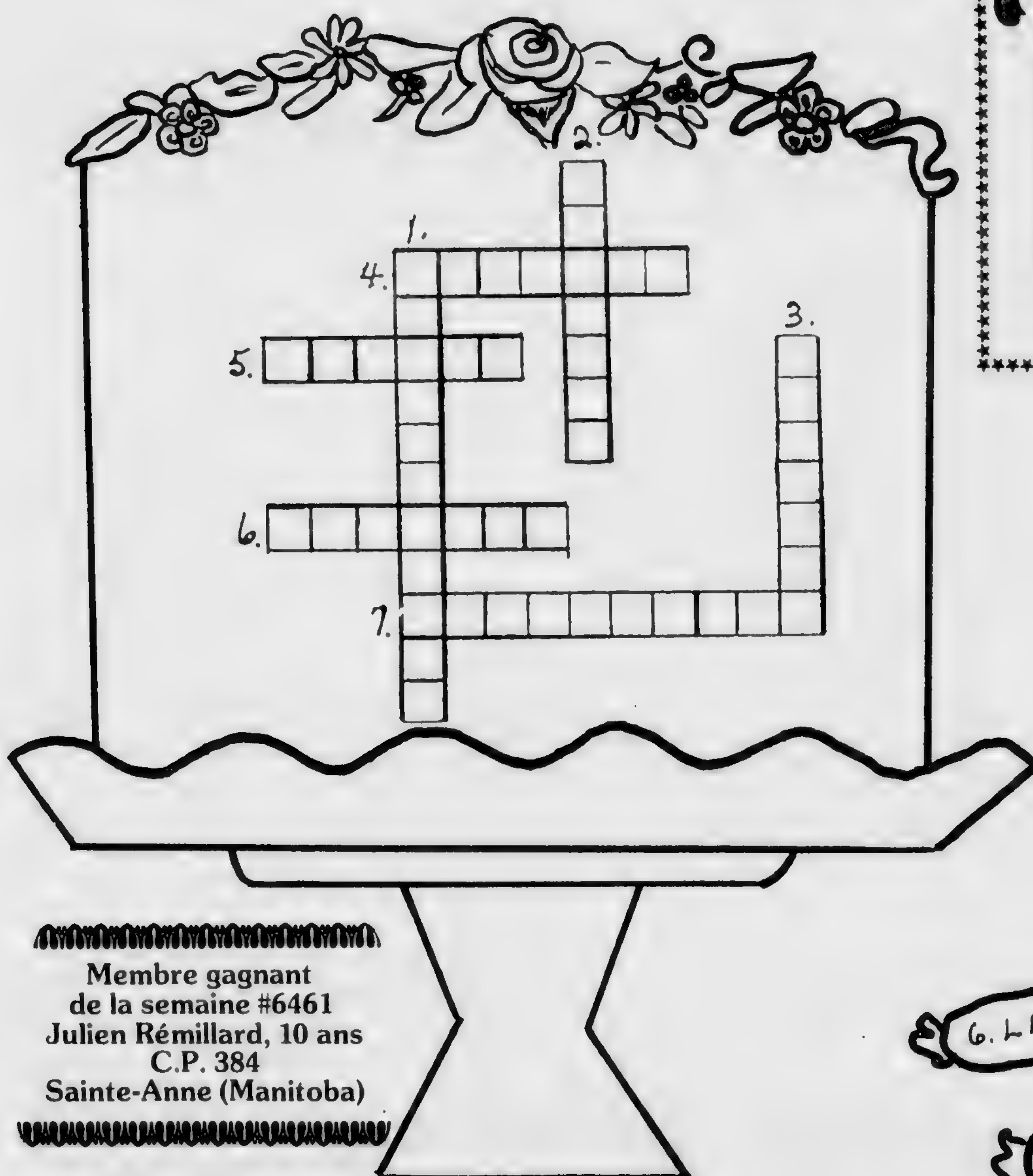
et plusieurs chemises T-shirt seront données comme prix aux participants.
Le concours se termine **le 7 février 1987**

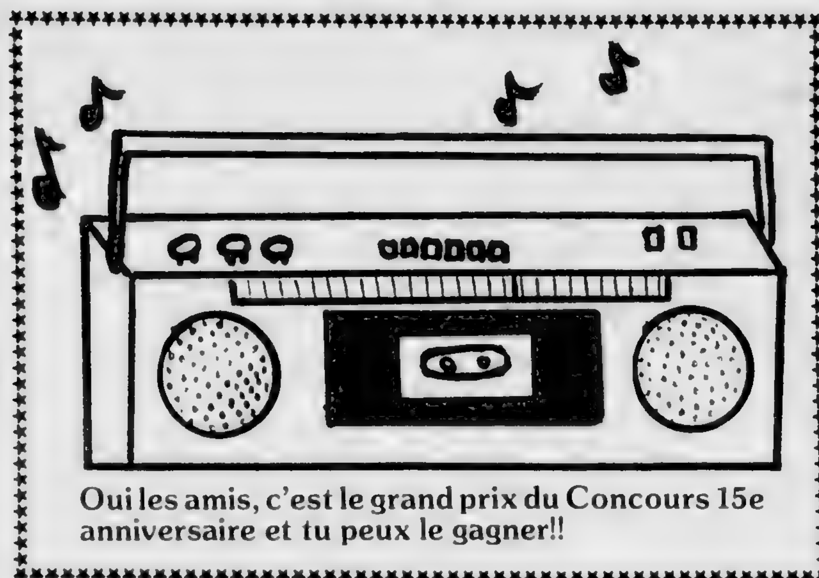
(N'oublie pas d'indiquer ta grandeur de T-shirt au cas où tu serais choisi gagnant).

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Âge ______ **Numéro de membre** ______________
Taille T-shirt **Petit** **Moyen** **Grand (enfant)**
(encercle) **Petit** **Moyen** **Grand (adolescent)**

Réponses:
Mots croisés
1. Crème glacée
2. Chapeau
3. Bonbons
4. Cadeaux
5. Gâteau
6. Ballons
7. Chandelles

GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE

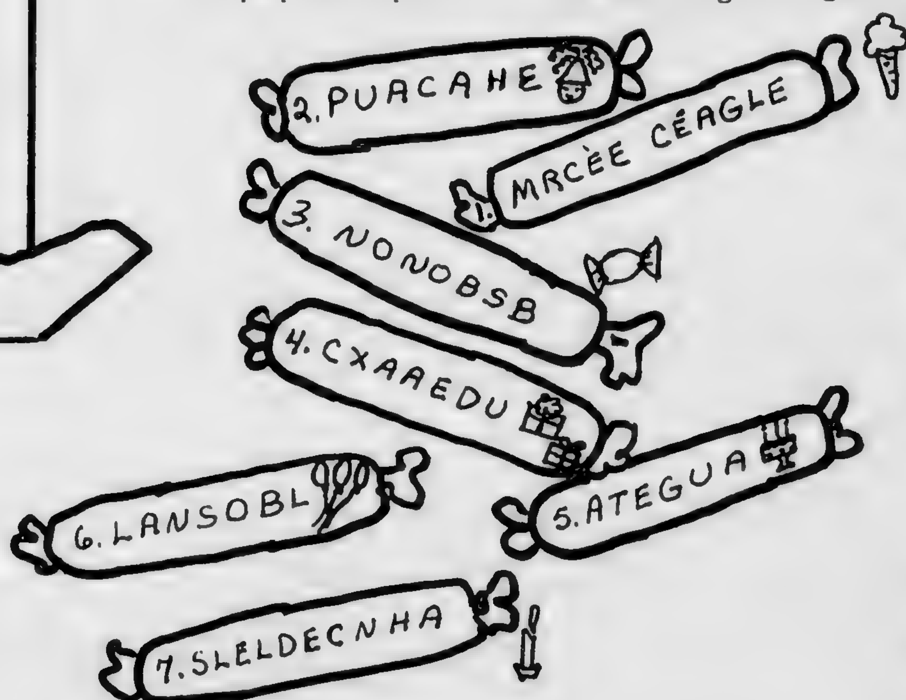




Oui les amis, c'est le grand prix du Concours 15e anniversaire et tu peux le gagner!!

Mots croisés

De quoi as-tu besoin pour fêter le 15e anniversaire du Club de Bicolo? Essaie de défricher les mots écrits sur les paquets-surprises et incris-le dans la grille du gâteau.



Membre gagnant de la semaine #6461
Julien Rémillard, 10 ans
C.P. 384
Sainte-Anne (Manitoba)

Des emprunts CLÉ en main

220 000$ qui doivent faire une différence

«Tout le monde peut se lancer en affaires», lance Gérald Dubé, le nouveau directeur de la société de développement économique CLÉ Saint-Boniface. «Le défi, c'est d'y rester».

La Société CLÉ Saint-Boniface (*) (*CLÉ étant l'acronyme du programme fédéral «Croissance locale d'emplois»*) n'a qu'un but: «aider les entreprises et les organismes locaux à créer des emplois de longue durée qui tiennent compte des besoins et des objectifs de la collectivité.»

SAINT-BONIFACE

Dans le cas de la Société CLÉ Saint-Boniface, la «collectivité» a été définie géographiquement. C'est le territoire du Vieux Saint-Boniface: la rivière Rouge au nord et à l'ouest, la rue Goulet au sud, et le boulevard Lagimodière à l'est.

Afin d'offrir une aide aux entrepreneurs et aux entreprises de ce territoire, la Société CLÉ Saint-Boniface a reçu, pour l'année 1987 (*sa première année de fonctionnement*), du gouvernement fédéral, une somme de 130 000$ pour ses frais de fonctionnement. Plus une somme de 220 000$ que CLÉ devra investir là «où l'aide va faire une différence», explique Gérald Dubé.

«Les 220 000$ que CLÉ a à investir devraient représenter environ 500 000$ de capitaux, calcule l'ancien président du Comité d'organisation de la Société CLÉ. CLÉ ne finance pas à 100 pour cent un projet. Il faut qu'il y ait l'implication d'une Caisse populaire ou d'une banque.»

«Chaque cas sera jugé selon ses mérites. La somme que CLÉ peut investir dans une entreprise ne dépassera pas 25 000$ par année fiscale. Et cet argent nous serait toujours remboursable.»

Bien que ce soit son rôle d'investisseur dans les entreprises locales qui fera le plus souvent les manchettes, cette responsabilité est la moindre en importance, d'après le directeur de CLÉ.

«On sera aussi un centre de ressources pour les petites entreprises, explique Gérald Dubé. On va réunir toute la documentation nécessaire qui explique les programmes disponibles aux entreprises.»


Gérald Dubé, le directeur de la société CLÉ Saint-Boniface. CLÉ doit pouvoir s'autofinancer d'ici cinq ans...

«On pourra aussi fournir une aide technique aux entrepreneurs, comment entreprendre une analyse des marchés, par exemple. Et bien sûr, on aura un rôle de diffusion d'informations susceptibles d'intéresser les entrepreneurs locaux».

Il y a présentement cinq sociétés CLÉ au Manitoba (*un total de 85 au Canada*). Elles sont: CLÉ Selkirk (*St. Clément, St. Andrews et Selkirk*); CLÉ Brandon (*la ville de Brandon et quatre municipalités avoisinantes*); CLÉ North East Interlake Business Development Corporation (*Riverton, Gimli, Winnipeg Beach, Arborg*); CLÉ Dakota-Ojibway Tribal Council.

CLÉ Saint-Boniface est la seule société de croissance locale d'emplois qui fonctionne d'une façon bilingue et qui comprend un territoire uniquement urbain.

Lucien CHAPUT

(*) *Le Conseil d'administration de la Société CLÉ Saint-Boniface est composé de: Alain Hogue (président); Lilianne Prud'homme (vice-présidente); Claudette Toupin (secrétaire); Marcel Beaudet (trésorier); les conseillers nommés par les associations participantes sont: Charles Brunet (Association des commerçants); Gérald Dorge (Caisse populaire de Saint-Boniface); Lucien Guénette (nommé par CLÉ), Jean Lafontan (Collège de Saint-Boniface), Lucien Loiselle (Association des résidants), Guy De Margerie (Association des commerçants), Roger Robidoux (Association des commerçants), Raymond Simard (Société franco-manitobaine).*

Les bureaux de la Société CLÉ sont situés dans l'édifice Place Provencher, 194, boulevard Provencher. Le numéro de téléphone est le 237-1231.

VIE SOCIALE

Décès

Marie-Louise (Wery) Hébert, épouse de feu René Wery en première noce, et de feu Walter Hébert en seconde noce, anciennement d'Aubigny, de Kenora, décédée le 16 janvier à l'âge de 75 ans.

Laurent Lamothe, époux de Juliette (née Dufresne), de New Westminster (C.-B.), décédé le 4 janvier.

Josephine Marie Turcotte (née Gautron), épouse de feu Arthur Turcotte, anciennement de Lorette, de Sainte-Anne, décédée le 19 janvier à l'âge de 97 ans.

Edmond Vielfaure, époux de feu Helen Jolicoeur, de Kamloops (C.-B.), décédé le 18 janvier à l'âge de 70 ans.

Annie Laurie Allarie (née Lacroix), épouse de Peter Allarie, de Poplar Point (Manitoba), décédée le 14 janvier à l'âge de 70 ans.

Elisa (Elizabeth) George (née Gofflot), épouse de feu Joseph Gofflot, anciennement de Bellegarde (Saskatchewan), de Sainte-Anne-des-Chênes, décédée le 13 janvier à l'âge de 96 ans.

Joe Primeau, époux d'Isabel Primeau, de Saint-Boniface, décédé le 13 janvier à l'âge de 68 ans.

Joseph Audette, époux de feu Délima Trudeau, anciennement de Saint-Pierre-Jolys, de Fort Frances (Ontario), décédé le 4 janvier à l'âge de 87 ans.

Marie Dora Alice Hébert (née Grouette), épouse de feu Joseph Hébert, anciennement de Haywood, de Saint-Claude, décédée le 12 janvier à l'âge de 85 ans.

Marie-Blanche Nault (née Bruneau), épouse de feu Honoré Nault, de Saint-Boniface, décédée le 12 janvier à l'âge de 65 ans.

VITE LU VITE SU

La Montagne — Bernard Pénisson, ancien professeur d'histoire au Collège de Saint-Boniface de 1966 à 1974, animera une série de causeries sur Dom Benoît le 1er mars dans la Montagne.

Il sera l'invité de la Société historique de Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche après-midi et l'hôte de la Société historique et du comité culturel de Saint-Claude à 19h30, toujours le 1er mars.

Parmi les thèmes de ces discussions devraient notamment figurer les 'querelles' entre Dom Benoît, conservateur, et Henri d'Hellencourt, de l'hebdomadaire libéral «L'écho du Manitoba». Bernard Pénisson prépare actuellement en France une thèse de doctorat sur ce dernier personnage.

Notre-Dame-de-Lourdes — La Résidence de Lourdes, qui hébergera cinq handicapés mentaux, accueille ses premiers occupants la semaine prochaine.

Juste avant, les personnes intéressées pourront visiter dimanche 25 janvier (***Voir le calendrier provincial***) ce tout nouveau bâtiment dont la construction a été achevée la semaine dernière. Ceux qui n'auront pas pu se rendre rue Rodgers pour cette visite pourront lire tous les détails concernant la Résidence de Lourdes dans le prochain numéro de La Liberté.

De nouvelles directions pour le Vieux Saint-Boniface?

L'ordre du jour est chargé. Trop chargé, peut-être. Mais il n'y avait vraiment pas de choix. Puisqu'il y a toute une foule d'intéressé(e)s et d'intérêts dans le dossier «Avenir du Vieux Saint-Boniface».

«Pour nous, explique Lucien Loiselle, président de l'Association des résidants qui organise le Sommet d'habitation prévu pour le samedi 24 janvier, on voyait qu'il y avait une multiplicité de projets, de groupes et d'associations dans le Vieux Saint-Boniface. Un exercice de concertation et de diffusion d'informations s'imposait.»

D'après le document de discussion «De nouvelles directions pour le Vieux Saint-Boniface» préparé pour l'Association des résidants, le sommet se propose d'atteindre quatre objectifs:

- Déterminer les préoccupations de la communauté concernant le logement;
- Établir des lignes de communication entre les groupes de pression et les individus ou groupes intéressés au développement;
- Discuter des choix et des priorités pour le développement futur;
- Établir un processus qui assurerait une planification coordonnée.

Afin d'atteindre ces quatre objectifs, l'Association a invité des représentants des divers groupes, tant du domaine politique et administratif et que du domaine de l'entreprise privée (***Voir: Les joueurs-clés***).

«On espère pouvoir arriver à un consensus sur le genre de développement souhaité pour le Vieux Saint-Boniface», répond le président de l'Association lorsqu'on lui demande ce qui doit découler des discussions pour que le sommet soit un succès.

«Comme résultat concret, il va aussi y avoir une meilleure compréhension des attentes énoncées par les divers groupes, ajoute le président. Et j'ose espérer qu'on va trouver des mécanismes de consultation et de développement pour le Vieux Saint-Boniface».

Lucien CHAPUT

Les joueurs-clés du Sommet

À part la Ville de Winnipeg qui n'a pas encore délégué un conseiller (*le conseiller Guy Savoie étant hors province*), tous les autres intervenants au Sommet d'habitation (*) du samedi 24 janvier sont connus.

La journée a été divisée en quatre différentes sessions. Chaque session regroupe des porte-parole d'associations à vocation semblable. Les voici.

Associations communautaires. Six associations différentes prendront, à tour de rôle, le micro. Il s'agit de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface (*Lucien Loiselle*); la Société franco-manitobaine (*Réal Sabourin*), la Société historique de Saint-Boniface (*Guy Masson*); la Nouvelle économie urbaine francophone (*Léo Prince*), l'Association des commerçants (*F. Zimmerman*) et le Programme Croissance locale d'emplois (*Gérald Dubé*).

Développeurs et entrepreneurs. Trois développeurs qui proposent des projets de développements importants dans le vieux Saint-Boniface pourront expliquer leurs projets. Il s'agit de Tyrone Investments (*Alain Hogue*), Voyageurs Developments (*Bob MacLeod*) et les Chevaliers de Colomb (*Roland Couture*).

Administrateurs et fonctionnaires. La Ville de Winnipeg a délégué D. Kalcsics; le projet d'aménagement du Centre-Ville (*CORE*), enverra J. August; Logement Manitoba (*MHRC*), S. Schubert et la Société canadienne de logements (*CMHC*), J. Bélanger.

Politique et politiciens. Le député Léo Duguay (*gouvernement du Canada*) et Laurent Desjardins (*gouvernement du Manitoba*) auront l'occasion de faire connaître la position de leur gouvernement en même temps qu'un conseiller de la Ville de Winnipeg qui n'a pas encore été nommé.

L.C.

(*) *Le Sommet d'habitation a lieu au local 2010 du Collège de Saint-Boniface de 8h30 à 16h30. Il n'y a pas de frais d'inscription.*



Les enfants de
Gilberte et Emile Hébert
vous invitent à célébrer avec eux le
50e anniversaire de mariage
de leurs parents
le dimanche 25 janvier 1987
Il y aura une messe célébrée à 10h45 à l'église de Saint-Pierre, et de 14h30 à 17h il y aura un thé-rencontre au CLUB JOLYS
595, avenue Jolys est
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Aucun cadeau s'il vous plaît — Votre présence en sera un.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail**: des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.) **Salaire**: à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823.**

À VENDRE: I.B.M. Selectrics II avec correcteur. Reconditionné et garantie. Livraison sur demande. Composez le 837-4003.
406-

CHAMBRES À LOUER: 525, Des Meurons et au 209, Masson avec cuisine partagée. 215$/mois. Disponible le 20 janvier. Composez le 255-0265 après 17h.
417-

RECHERCHE: à Saint-Boniface, une gardienne pour un enfant de 16 mois, 2 ou 3 fois par semaine. Préfére que la gardienne vienne chez moi. Composez le 233-9369.
424-

DEMANDE: une chambre avec salle de bain privée pour un célibataire de 65 ans. Il ne boit pas et ne fume pas. Il voit très peu. Si possible, nous aimerions que cette chambre ne soit pas éloignée de la Provencher et de la St-Jean-Baptiste. Veuillez me contacter par téléphone au 233-6039.
425-

APPRENEZ ce que le programme de contrôle du poids Herbalife peut faire pour enlever les livres et les pouces d'extras. Bienvenue à tous au 18, Nipigon Rd, du lundi au vendredi à 13h30 et le lundi, mercredi, jeudi et vendredi à 19h30 ou appelez le 253-5354.
426-

DÉSIRE LOUER pour juillet ou août; chalet près d'un lac, pouvant héberger 5 personnes, à distance raisonnable de Winnipeg. Composez le 235-1410.
427-

RECHERCHE: Personne à Saint-Boniface pour garder enfants de 2½ ans et de 6 mois à domicile du 2 février au 27 mars de 13h à 16h. Composez le 237-6197.
428-

À VENDRE: Laveuse et sécheuse automatiques pour appartement, marque Kenmore, 525$. Appelez Annette au 233-2035 après 18h.
429-

MASSAGE thérapeutique disponible au Fit Stop, boulevard Provencher. Pour rendez-vous composez le 233-0045.
430-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des-Meurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

GROUPE DE DÉTENUS francophones de Stony Mountain désire avoir des gens francophones (volontaires) pour visites; préférablement des femmes. 18 ans et plus seulement. S'il vous plaît écrire à: Jean-Paul Brouillette, C.P. 9250-2309-29B, Winnipeg (Manitoba) R3C 3W9.
401-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenu — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

JE GARDERAIS enfants francophones à Saint-Vital. Composez le 255-3975.
423-

À VENDRE: Manteau de fourrure raton-laveur. Taille: environ 10. Composez le 233-0353.
418-

RECHERCHE: Gardienne requise pour deux ou trois jours en semaine pour garder un bébé de six mois. Composez le 233-0577 ou le 945-3866.
416-

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

PLAN DE DIÈTE nutritif contrôlé. Perdez du poids rapidement et sans risque. Pas de coûts additionnels sur épiceries. Commencez à perdre la première semaine même! Il n'y a pas d'obligation. Appelez Gerry au 253-5354.
405-

20% DE RABAIS sur invitations, cadeaux et accessories de mariage. Composez le 256-8558 et demandez Janelle Marketing Company.
420

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

ASPIRATEURS FILTER QUEEN presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188-

Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Nécrologie



Josephine Marie Turcotte (née Gendron)

Paisiblement le lundi 19 janvier 1987, est décédée à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), Josephine Turcotte (née Gendron), âgée de 97 ans.

Anciennement de Lorette, Mme Turcotte était résidente de la Villa Youville de Sainte-Anne. Josephine Turcotte a toujours été active dans les associations communautaires. Elle a été déterminante dans la fondation des Clubs agricoles et de la Caisse populaire. Elle a été la gérante de la première coopérative et a donné nombre d'années à la Ligue des femmes catholiques.

Mme Turcotte a été précédée dans le deuil par son époux Arthur en 1958 et son fils Jean en 1978. Elle laisse dans le deuil son fils Gérard et son épouse Fabiola de Saint-Boniface, deux filles, Mme Odette Morosse et son époux Alvey de Surrey (Colombie-Britannique), et Mme Denise Johnson de Lorette (Manitoba); trois soeurs, Mme Blanche Gauthier de Lorette, Mme Rose Desautels de Sainte-Anne et Yolande Gendron de Saint-Boniface; dix-sept petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

La messe de la Résurrection a été célébrée par l'abbé Bernard Bélanger le mercredi 21 janvier en l'église de Lorette. L'inhumation a suivi au cimetière de Lorette.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ROSANNA GENDRE, du village de Saint-Claude, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au casier postale 284, Saint-Jean-Baptiste, (Manitoba), le ou avant le 28 février 1987.

DATÉ à Saint-Jean-Baptiste au Manitoba en ce 9e jour du mois de janvier 1987.

CÉLINE BEAUDETTE
Exécutrice

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ERNEST JULES VANDEL, de la ville de Winnipeg au Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) le ou avant le 30e jour de mars 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour janvier 1987.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

L'Unité exige une conversion de nos mentalités

Le chemin vers l'unité de tous les chrétiens en une seule et unique Église de Jésus Christ est toujours un «chemin».



Claude BLANCHETTE

C'est-à-dire une route déjà parcourue et des milles à parcourir, vers une destination — l'Unité en le Christ Jésus — qui demeure pour tous ceux et celles qui cheminent un idéal à atteindre, mais un idéal qui se cache encore à nos yeux, un peu comme la chaleur fait miroiter les routes au plus chaud de l'été ou comme le brouillard cache ce qui s'en vient les jours de croisée difficile et périlleuse.

Il faut, avec raison, se réjouir des nombreux sillons tracés et des obstacles affrontés avec vérité et honnêteté.

Il faut s'émerveiller ensemble du progrès réalisé bien au-delà des plus folles aspirations des Pères du Concile Vatican II.

Il faut s'étonner des découvertes faites en commun grâce au respect de la tradition de chaque communauté et des vérités privilégiées par chacune.

Il faut rendre grâce pour la meilleure compréhension, par le dialogue inter-confessionnel, de la Vérité qu'est le Christ, du Chemin qu'est l'Évangile et de la Vie qu'est l'Église.

Il faut reconnaître aujourd'hui, demain et chaque jour de notre vie que nous ne faisons pas l'unité mais que c'est le Christ qui la réalise en et par nous, en et par chacune de ces communautés de baptisé(e)s qui annoncent l'Évangile et vivent de charité et de justice.

Il faut avouer en toute candeur que cette unité vers laquelle aspirent toutes les Églises chrétiennes n'est possible que dans des démarches continues et continuelles de réconciliation dans et par le Christ, de pardon donné et reçu, reconnu, confessé et célébré.

Le chemin parcouru est déjà promesse de l'avenir. Mais cet avenir exige, plus que jamais, un changement dans l'esprit des personnes, une conversion des mentalités. Et cette conversion n'est possible que dans le Christ.

Encore trop souvent l'oecuménisme demeure pour nous un mot difficile à prononcer et une réalité impossible à vivre, tout en étant quelque chose qui nous rejoint souvent lors de mariages et funérailles, de rencontres et d'échanges.

Certes, chacun de nous connaît dans sa famille un Luthérien, un Presbytérien, un United ou un Anglican. Mais expérience faite et suite à de nombreux contacts, nous concluons qu'ils sont exactement comme nous ou encore, à notre grande gêne, qu'ils sont plus convaincus que nous.

Les discussions savantes des théologiens nous échappent, l'insistance sur des choses qui nous paraissent inutiles nous fatiguent et nous finissons par dire soit: *«C'est trop compliqué. Que chacun fasse son affaire après tout, toutes les religions sont bonnes, il n'y a qu'un seul Dieu, et ils font autant de bien que nous»*.

Ou encore nous disons: *«Qu'ils deviennent tous catholiques, après tout nous avons la vérité et une fois qu'ils comprendront, alors ils reconnaîtront qu'il ne peut pas en être autrement.»*

L'Unité dans la Vérité du Christ exige plus que ces réactions un peu faciles et ces prises de positions qui masquent les différences. Elle exige une conversion de nos mentalités et de nos coeurs en le Christ, notre réconciliation.

La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

La révision de la Loi sur les langues officielles

D'une importance capitale pour les francophones hors Québec

La Fédération des francophones hors Québec / F.F.H.Q. — a réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possibles pour les informer.

La langue française au Canada sera toujours sous la pression anglophone d'un vaste environnement nord-américain, d'où l'importance d'avoir une politique canadienne cohérente en matière linguistique. À cet égard, le Parlement canadien adoptait, en 1969, la *Loi sur les langues officielles* qui consacrait le caractère officiel du français et de l'anglais dans les organismes et institutions relevant de la compétence fédérale. Plus récemment, en 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* venait «constitutionnaliser» le principe de l'égalité des deux langues.

Cette année, le gouvernement fédéral procédera — pour la première fois en dix-huit ans — à une révision de cette Loi sur les langues officielles, dans le but de l'améliorer, de la moderniser et de l'adapter aux conditions socio-politiques d'aujourd'hui. Cette révision est d'une importance capitale pour les francophones hors Québec puisque nous constatons que la formule canadienne de bilinguisme a produit jusqu'ici des résultats insuffisants et inégaux. Maintenant que le principe de l'égalité des deux langues est accepté, le gouvernement fédéral doit tendre, par sa réforme, à rendre cette égalité incontestable. La F.F.H.Q. participe intensément à ces travaux de réforme et vous livre aujourd'hui l'essentiel de sa démarche.

D'abord, nous visons à voir l'établissement de la primauté de la Loi sur les langues officielles sur toute autre loi fédérale. Cela veut dire qu'une loi fédérale s'appliquant à un domaine déjà prévu dans la Loi sur les langues officielles devrait dorénavant être formulée conformément aux dispositions de cette Loi sur les langues.

Deuxièmement, cette loi «réformée» devrait poursuivre deux buts distincts, découlant tous deux du statut d'égalité des langues: la reconnaissance de droits individuels à des services fédéraux dans notre langue, accompagnée d'un procédé de recours, ainsi que l'engagement de l'État fédéral à fournir aux communautés de langue officielle les moyens de préserver leur héritage culturel et linguistique.

En fin de compte, le but ultime de cette réforme doit être d'ajuster la nouvelle Loi sur les langues officielles aux garanties de la Charte canadienne des droits et libertés. La nouvelle Loi devrait contenir des clauses suffisamment explicites qui permettraient — ni plus, ni moins — la mise en oeuvre des garanties énoncées dans la Charte.

La Loi sur les langues officielles de 1969 a certes porté fruit. Il reste à souhaiter maintenant que le gouvernement fédéral veuille poursuivre avec audace les objectifs linguistiques que le Canada s'est donné à la fin des années soixante. C'est bien ce que nous verrons d'ici quelque temps puisque le Secrétaire d'État du Canada, l'honorable David Crombie, prévoit déposer son projet de loi aux Communes au cours de cette session parlementaire.



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée

390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





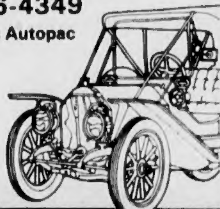
MÉTIERS

Mint Auto Body

situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées

Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823.

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company
ACCOUNTANTS

Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.

CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR
BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC

Birchwood MOTORS





DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.: **255-0260**
Michael Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

Qu'est-ce que la concertation communautaire à la SFM?

Un des principaux objectifs de la SFM est d'assister les Franco-Manitobains et Franco-Manitobaines à intensifier la vie française dans leur milieu. Le programme de concertation est une démarche d'appui aux communautés dans le but de faciliter l'obtention ou la création de service en français.

La Société considère qu'il est essentiel d'inviter les membres de la communauté à demander continuellement des services en français, que ce soit à l'échelle locale, régionale ou provinciale. Elle encourage également la population à participer à la gestion des institutions publiques et privées qui la desservent.

Comment la SFM procède-t-elle?

La SFM a d'abord établi un réseau de personnes-contacts dans la plupart des communautés francophones. Les membres du réseau ont le mandat d'informer la SFM des besoins de ces communautés et de transmettre dans leur milieu des informations en provenance de la Société.

La SFM a fait une étude de la situation des communautés rurales afin de dégager les points forts et les développements à effectuer. Selon la demande de la population, la SFM pourra assister à la création et à l'obtention de nouveaux services en français en mettant des ressources à la disposition de ces communautés.



La SFM s'impose-t-elle aux communautés?

Absolument pas. Pour toute intervention dans un développement quelconque, la SFM dépend d'une demande faite par les Franco-Manitobains concernés. Les communautés sont pleinement capables d'identifier leurs propres besoins et de prendre en main leur développement. La SFM se considère comme un organisme de ressources et d'appui pour tout projet se déroulant en français.



Quelles sont les objectifs actuels de concertation?

Une des priorités de la SFM dans le secteur de la concertation communautaire pour 1987-1988 est la participation des communautés aux États-généraux de la francophonie manitobaine, une vaste révision des orientations collectives des Francophones du Manitoba. De plus, la Société se penchera sur les besoins identifiés par les communautés dont le profil a été dressé.

Le travail dans les communautés s'effectue toujours en collaboration avec les organismes locaux et provinciaux dont les mandats s'apparentent à ceux de la SFM. Car un des objectifs de la Société est de concerter les efforts de tous les organismes concernés par une activité quelconque.

Au cours des prochaines années, la SFM a choisi d'oeuvrer surtout dans les secteurs de l'éducation, des communications et de l'économie.



Comment faire pour participer?

Les Francophones qui désirent s'organiser pour répondre à un besoin précis ou qui veulent se regrouper pour offrir un nouveau service à leur communauté sont invités à communiquer avec le bureau de la SFM.

Il est également possible de participer à un développement en cours dans votre communauté ou encore à l'échelle régionale ou provinciale.

La SFM invite également la population à demander des services en français partout et en tout temps. Ensemble, il est possible de créer un climat francophone dans les milieux francophones.

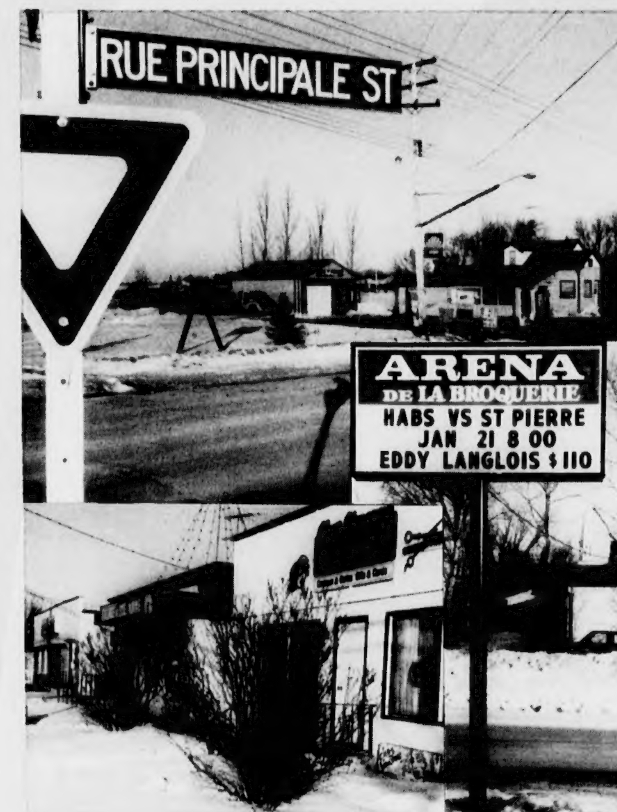
Pour de plus amples renseignements sur la concertation communautaire, prière de vous adresser au directeur-général de la SFM.

Les bureaux de la Société sont situés dans la Maison franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface, R2H 3B4. Le numéro de téléphone est le 233-4915.



Supplément à La Liberté du 23 janvier 1987

La SFM et la concertation communautaire





LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C.P. 145, Saint-Boniface (MB) R2H 3B4